

L'interprète doit-il à tout prix éviter d'interrompre le discours ?

Thibaut Dalle

► **To cite this version:**

Thibaut Dalle. L'interprète doit-il à tout prix éviter d'interrompre le discours?. Linguistique. 2006. dumas-01670790

HAL Id: dumas-01670790

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01670790>

Submitted on 21 Dec 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Université Lille 3

**Mémoire de M2 présenté dans le cadre du
Master Sciences du Langage
Parcours « Interprétariat LSF/français »
2005-2006**

Thibaut Dalle

**L'interprète doit-il à tout prix éviter
d'interrompre le discours ?**

INTRODUCTION.....	3
[1. PRÉSENTATION DES STAGES.....	5
1.1. Les conditions d'exercice des interprètes rencontrés.....	5
1.1.1. Les services d'interprètes indépendants.....	6
- Statut de SCOP (VIA).....	6
- Statut associatif (SIELS, CRILS, CILS, SIGNES).....	7
1.1.2. L'interprète en lien avec une structure.....	9
- Structure hospitalière (Le maillon blanc).....	9
- Structure institutionnelle (CESDA, INJS).....	10
- Service rattaché à une structure institutionnelle (SILSF68).....	10
- Service rattaché à une structure associative (SERAC).....	11
1.1.3. L'interprète libéral.....	11
1.2. Les situations rencontrées.....	11
1.2.1. Interprétation de liaison.....	12
1.2.2. Interprétation de type "conférence".....	14
1.2.3. Autres situations.....	17
1.3. Bilan de stage.....	21
1.3.1. Progression et apports personnels.....	21]
1.3.2. Elaboration de la problématique.....	25
2. SITUATIONS POUVANT ENGENDRER DES INTERRUPTIONS.....	26
2.1. Problème de la méconnaissance du rôle de l'interprète.....	26
2.1.1. Représentations sociales de l'interprète.....	26
2.1.2. Confusion des rôles.....	33
2.1.3. Interruption engendrée: recadrer le rôle de l'interprète.....	37
2.2. Problèmes de restitution en langue cible	37
2.2.1. Importance de la forme en plus du sens.....	37
- Les propos métalinguistiques.....	37
- Expressions idiomatiques, jeux de mots, lapsus, poésies.....	38
- Lorsque les "pys" s'attachent aux mots.....	39
2.2.2. La difficulté d'interpréter un discours imprécis.....	40
- Non-dits et sous-entendus.....	40
- Imprécision de la langue source	42
2.2.3. Interruptions engendrées: ajouter une explication, signaler une difficulté, demander une précision.....	43
2.3. Problèmes de compréhension.....	44
2.3.1. Incompréhensions d'ordre technique.....	44
- Propos inaudibles par l'interprète.....	44
- Problèmes techniques.....	45
2.3.2. Incompréhensions langagières.....	46
- Incompréhensions de l'interprète.....	46
- Lacunes linguistiques du locuteur.....	47
2.3.3. Interruptions engendrées: signaler une difficulté, demander de répéter, demander une explication, informer d'une interprétation incertaine.....	48

3. INTERROMPRE: UN CHOIX.....	48
3.1. Des alternatives à l'interruption.....	49
3.1.1. Pour recadrer le rôle de l'interprète.....	49
- Prévention: l'information.....	49
- Stratégie possible: laisser les participants réagir.....	51
- Les limites.....	52
3.1.2. Pour les problèmes liés à l'interprétation elle-même.....	54
- Prévention: refus d'intervenir.....	54
- Stratégie possible: travail sur la forme en langue cible.....	54
- Les limites.....	54
3.1.3. Pour les problèmes de compréhension.....	55
- Prévention: la préparation.....	55
- Stratégies possibles: épellation, transcodage, consécutive, relais, soufflage.....	55
- Les limites.....	58
3.2. Les facteurs de choix.....	59
3.2.1. Facteurs humains.....	59
- Personnalité de l'interprète.....	59
- Personnes en présence.....	60
3.2.2. Facteurs situationnels.....	61
- Type d'intervention.....	61
- Caractère plus ou moins formel de la situation.....	62
- Contexte.....	62
3.3. Les enjeux de ces choix.....	63
3.3.1. Transparence ou fidélité?.....	63
- Exemple concret: interrompre en réunion.....	63
- Jusqu'où responsabiliser les participants?.....	65
- La transparence n'est pas toujours là où on l'attend.....	67
3.3.2. Signaler des éléments purement linguistiques ou rester neutre?.....	68
- Situation d'examen.....	68
- Santé mentale.....	70
- Domaine scolaire.....	70
3.3.3. Privilégier le sens global ou la stricte fidélité?.....	72
- Exemple concret: le médecin et son dictaphone.....	72
- La fidélité: une utopie?.....	74
- Neutralité, Fidélité : Réalité?.....	75
CONCLUSION.....	76
ANNEXES.....	78
[Annexe 1: Planning des stages pratiques.....]	[78]
Annexe 2: Questionnaire.....	81
Annexe 3: Réponses au questionnaire.....	82
BIBLIOGRAPHIE.....	92

INTRODUCTION

Le Master 2 "Interprétation Français↔Langue des Signes Française" proposé à l'université Lille 3 se déroule sur une année universitaire. La maîtrise de ces deux langues est demandée avant l'entrée en formation ainsi que la possession d'un diplôme d'équivalence bac + 4. Dans ce cursus sont dispensés des cours de linguistique, de français, de Langue des Signes Française (LSF), de documentation, de langue vivante, ainsi qu'un enseignement des techniques d'interprétation. A cela s'ajoute une période de stage de trois mois répartis en deux semaines d'observation en novembre, deux semaines de pratique en février et deux mois de pratique entre avril et juin. Il s'agit de suivre un ou plusieurs interprètes professionnels et d'être confronté directement à notre futur métier. Cette expérience de terrain aboutit à la rédaction d'un rapport de stage et d'un mémoire, consistant à analyser une question problématisée.

Comme il nous l'est conseillé, afin d'être confronté à des expériences les plus variées possibles, j'ai choisi pour les stages la diversité géographique et la pluralité situationnelle. J'ai ainsi pu me rendre à Montpellier, Lille, Strasbourg, Bordeaux, Paris, Mulhouse, Lyon et Poitiers. J'ai été confronté à un large panel d'interventions, que ce soit dans les tribunaux, les écoles, les hôpitaux ou les institutions spécialisées, au sein d'une banque ou à la télévision, pour des conférences ou des rendez-vous individuels. Grâce à des tuteurs de stage compétents, patients, généreux en conseils et en temps, j'ai pu tirer un bénéfice maximum de ces trois périodes de stage.

Etre confronté directement à la profession en interprétant diverses situations, sous l'œil averti des tuteurs, fut une expérience passionnante. Cela m'a confirmé dans le fait que je ne me trompais pas de voie en souhaitant devenir interprète. L'observation des tuteurs fut également d'une grande richesse et me permit non seulement de découvrir et de m'appropriier diverses stratégies d'interprétation mais aussi d'appréhender leur façon de

gérer les situations elles-mêmes. L'Interprète en Langue des Signes (ILS)¹ est constamment obligé de faire des choix face à des situations posant problème. Mon attention a été retenue par une stratégie particulière, stratégie qui impliquait de bousculer subitement les "règles du jeu" instaurées par l'interprète: il s'agit des situations où l'ILS choisit d'interrompre le discours pour pallier diverses difficultés, sortant alors de son rôle d'alter ego de l'orateur. J'ai été interpellé par ces brefs apartés discursifs, au cœur de la situation d'interprétation mais paradoxalement un peu extérieurs. Quels sont donc les motifs de ces interruptions et quelles répercussions peuvent-elles avoir sur l'entretien ou la situation?

L'ILS a coutume de dire en se présentant: "...je suis neutre, je n'interviens pas dans la conversation...". Et pourtant, la suite de l'entretien dément parfois cette dernière affirmation. D'où vient donc ce paradoxe? Pourquoi ce décalage entre la théorie et la pratique? La théorie est là pour poser un cadre, elle est essentielle. Mais la pratique exige parfois de sortir de ce cadre. Dans ce cas, il faut être conscient de la raison pour laquelle on s'en écarte. Il me paraît donc crucial d'y réfléchir. Les stages furent un terrain idéal pour répertorier les différentes situations engendrant des interruptions. Ce mémoire sera l'occasion de les étudier, en s'attachant à mettre en évidence leurs implications.

J'en suis donc arrivé à formuler comme thème de mon mémoire la question suivante: "L'interprète doit-il à tout prix éviter d'interrompre le discours?"

¹ Pour des raisons de commodité, c'est ce terme qui est principalement employé dans ce mémoire. Néanmoins, l'interprétation se fait bien entre **deux** langues: le français et la LSF. De plus, il convient de préciser que ma recherche est axée sur les ILS, mais – pour la plupart des situations – cela pourrait s'élargir à l'ensemble des interprètes en langues orales.

1.3.2. Elaboration de la problématique.

Il m'est tout de suite apparu au cours des premiers stages que le travail de l'interprète ne se résume pas uniquement à interpréter les propos des locuteurs, mais que cela met en jeu une multitude de processus inhérents à la rencontre de plusieurs personnes. Malgré la volonté de l'ILS d'être discret et de prendre le moins de place possible, sa simple présence physique engendre souvent des réactions particulières de la part des protagonistes. J'ai trouvé extrêmement intéressantes les différentes façons de gérer les situations ne correspondant pas directement à l'interprétation, méthodes qui peuvent amplement varier d'un tuteur à l'autre. En effet, les tuteurs réagissent selon leur personnalité et la spécificité des situations qu'ils rencontrent. Des principes existent pour régir la profession mais beaucoup de problèmes doivent se résoudre au cas par cas. Les interprètes ont intégré ces principes mais possèdent une marge de manœuvre dans leur application concrète, d'où une grande variabilité interindividuelle. Les stages furent pour cela une excellente occasion d'observer un maximum de réactions possibles et d'en retenir les stratégies qui m'étaient le plus adaptées.

J'ai alors choisi d'observer plus finement tout ce qui n'était à strictement parler pas de l'interprétation, que ce soit la façon dont se présente l'interprète aux sourds ou aux entendants, les temps d'attente en présence du patient sourd chez un médecin, les moments informels de discussion avant d'interpréter une réunion, la manière de demander de la préparation au professeur à la fin d'un cours, de questionner le sourd sur le thème du rendez-vous à interpréter chez son avocat ...

Mais mon attention fût plus particulièrement retenue par les interruptions de l'interprète pendant les situations d'interprétation. J'entends par interruption tous les moments où l'interprète arrête plus ou moins brièvement d'interpréter les propos pour énoncer quelque chose en son nom. Cela englobe bien sûr le fait de couper la parole des interlocuteurs, pour des raisons que nous étudierons par la suite, mais aussi toutes les situations où l'interprète fait soudainement partie de l'énonciation, lors d'un bref aparté explicatif par exemple (lorsque l'interprète dit par exemple "[ils discutent à voix basse]", il n'est pas à proprement parler en train d'interpréter). J'ai pu remarquer que les situations où n'intervenait jamais l'interprète, de façon aussi courte soit-elle, étaient assez rares. Le chapitre suivant visera donc à répertorier ces interruptions, à partir d'exemples précis repérés en stage, ainsi que les situations qui peuvent amener l'interprète à interrompre.

2. SITUATIONS POUVANT ENGENDRER DES INTERRUPTIONS.

2.1. Problème de la méconnaissance du rôle de l'interprète

Si la position de l'interprète était unanimement comprise, certaines interruptions n'auraient pas lieu d'être. Tel n'est pas le cas malheureusement et il convient de s'interroger sur l'ensemble des croyances erronées concernant les pratiques d'un Interprète en Langue des Signes (ILS).

J'ai donc formulé l'hypothèse suivante: si l'interprète doit recadrer son rôle en situation d'interprétation, c'est que les personnes en présence ont une fausse représentation du rôle de l'ILS.

Comment vérifier cette hypothèse ? J'ai distribué des questionnaires à un public d'entendants n'ayant a priori pas de contacts privilégiés avec les sourds ou les interprètes. Je voulais ainsi mettre à jour les représentations erronées du rôle de l'interprète grâce à des questions ouvertes ou en demandant de réagir face à un problème déontologique.

En toute rigueur, il aurait fallu faire passer ce même questionnaire à un nombre équivalent de personnes sourdes. Cela n'a pas été fait: d'une part, il était difficile pour moi de trouver des personnes sourdes n'ayant aucune connaissance théorique ou empirique sur l'ILS. D'autre part, mon expérience en stage m'a prouvé qu'il était fréquent de réexpliquer le rôle de l'ILS aux entendants tandis que les sourds semblaient en général (mais pas toujours!) plus au clair avec le rôle de l'interprète, tout simplement parce qu'ils en avaient plus l'habitude.

Parmi les entendants questionnés, beaucoup d'entre eux, n'ayant jamais été en contact avec un interprète - mais pouvant potentiellement l'être au sein de leur métier - ont livré quelques réponses surprenantes. On constate aussi que les quelques entendants ayant déjà travaillé avec un interprète en ont une vision plus juste.

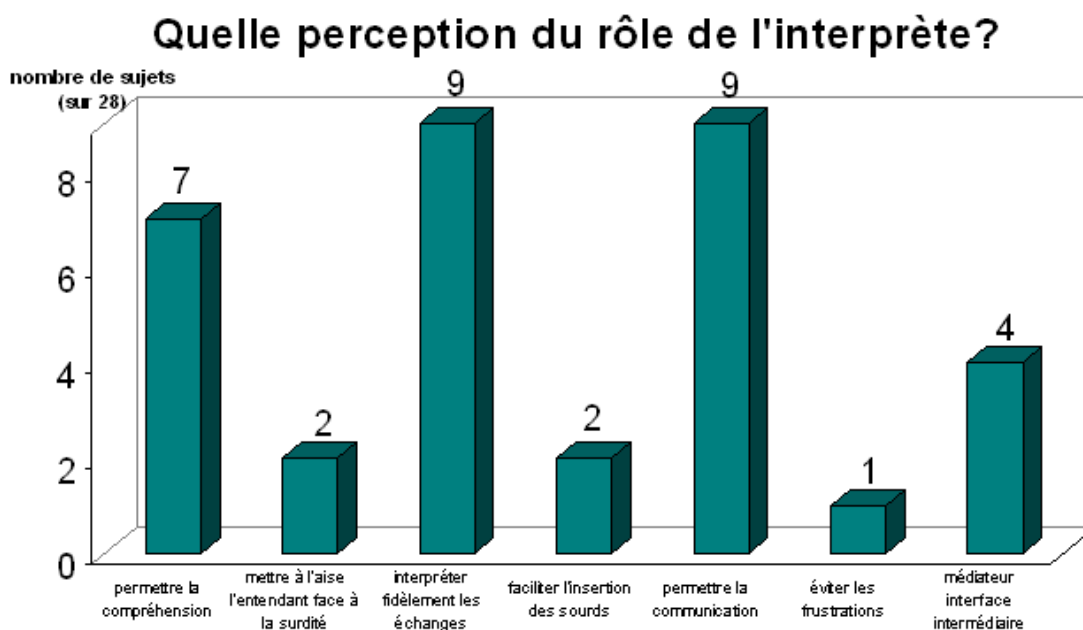
Nous verrons ensuite quels impacts négatifs peuvent avoir ces stéréotypes sur le déroulement d'un entretien et en quoi cela peut amener l'interprète à sortir de son strict statut d'interprète afin de redéfinir son rôle auprès des protagonistes.

2.1.1. Représentations sociales de l'interprète

J'ai donc distribué une centaine de questionnaires. Parmi les 28 personnes (entendantes) ayant répondu, la majorité n'avait jamais eu affaire à un interprète

Français/LSF. Avant d'analyser les résultats, il convient de préciser que la représentativité de l'échantillon questionné n'a pas été testée. Ces données doivent donc être considérées à titre indicatif et non pas comme un modèle statistiquement validé.

- Son rôle d'après des personnes inexpérimentées.



Plusieurs points ressortent de ce tableau²:

- On constate d'abord qu'un certain nombre de réponses sont relativement justes. L'ILS interprète fidèlement les échanges, il permet la compréhension, et donc, dans une certaine mesure, la communication.³ La réponse "éviter les frustrations" semble acceptable si elle est liée au fait de pouvoir se comprendre (ne pas être frustré de ne pas pouvoir comprendre l'interlocuteur).
- On remarque également que les personnes ont besoin d'être rassurées quant au malaise qu'elles peuvent ressentir face à une personne sourde. C'est sans doute pour cela que la

² Les données ont été récoltées par rapport aux 2 questions suivantes:

- *Quel est, selon vous, le rôle de l'interprète en langue des signes, lors d'un entretien entre un sourd et un entendant ? (3 réponses maximum)*

- *L'interprète en langue des signes se différencie-t-il selon vous d'un interprète en langues vocales? Pourquoi?*

³ Il est tout de même important de préciser que l'objectif de l'interprète n'est pas de faciliter la communication. Il permet aux gens de surmonter la barrière de la langue, ce qui n'implique pas obligatoirement avoir une communication réussie. Deux personnes parlant la même langue peuvent en effet dialoguer sans réussir à communiquer, ou sans vouloir communiquer.

plupart des entendants s'adressent directement à l'interprète, se raccrochant à l'entendant plutôt qu'au véritable interlocuteur sourd.

" L'utilisation, par l'entendant, de l'interprète comme écran est due à plusieurs facteurs: l'entendant a besoin de mettre en place une distance entre lui et le sourd soit parce qu'il ressent de l'embarras ou de la peur causée par la surdité vue comme un handicap, engendrant d'après certains une incapacité à être autonome, soit parce que la langue des signes, langue inhabituelle, empruntant le canal visuo-gestuel, crée chez lui une certaine gêne d'autant plus qu'elle le met dans une situation handicapante dans laquelle il se sent inapte à communiquer" Dubocage (2005: p24) .

Le fait que l'entendant s'adresse à l'interprète peut être une source d'interruption.

- Quatre personnes ont considéré qu'un des rôles de l'interprète était de se faire le médiateur entre le sourd et l'entendant. La réalité est autre: l'interprète n'est pas là pour régler les problèmes, se faire l'intermédiaire entre les protagonistes (sauf l'intermédiaire linguistique). Cette confusion des rôles oblige parfois l'interprète à intervenir.
- Enfin, deux personnes ont répondu que le rôle de l'ILS était de faciliter l'insertion des sourds. Ceci peut en effet être une conséquence de la présence de l'ILS, mais ce n'est pas l'objectif de l'ILS. Ainsi, lors d'un entretien d'embauche d'une personne sourde, l'objectif de l'ILS sera d'interpréter fidèlement les propos de chacun, et non pas de faire que la personne sourde soit embauchée. Cette perception erronée du rôle de l'interprète peut avoir un impact direct sur les interruptions, comme l'indique Isabelle Guicherd:

"Quand le sourd est avant tout perçu comme un handicapé ayant une autonomie relative (notons au passage que certains sourds ont fini par se conforter dans cette position), l'interprète est alors considéré comme un médiateur, un travailleur social ou même un bénévole (...). L'interprète débutant réalise par ailleurs assez vite que cette méconnaissance rend l'exercice de son travail parfois bien difficile. Mille précautions sont nécessaires: toujours expliquer ce que l'on fait et pourquoi on le fait, éviter consciencieusement les "pièges" qui nous entraîneraient loin de notre fonction première, recadrer notre travail, expliquer encore quel est notre rôle..."Guicherd (2002: p50)

Enfin, une question avait pour objectif de savoir s'il semblait naturel pour eux d'utiliser le "je" pour interpréter les propos d'une personne. La formulation d'une telle question n'était pas aisée car il fallait ne pas orienter la réponse dans un sens ou dans un autre. La question suivante a finalement été énoncée:

Vous traduisez une réunion à laquelle participent plusieurs personnes sourdes et entendants, le matin et l'après-midi. Pendant la réunion du matin, un homme sourd prend la parole et demande en langue des signes "J'espère qu'un interprète sera là cet après-midi."

- a) vous répondez: "oui, c'est moi qui viens traduire cet après-midi".*
- b) vous traduisez en français: "J'espère qu'un interprète sera là cet après-midi."*
- c) vous dites: "Monsieur dit qu'il espère qu'un interprète sera là cet après-midi".*

L'item (a) n'est pas ce qui nous intéresse ici, il a simplement été placé pour que les personnes questionnées ne se doutent pas du véritable enjeu de la question.⁴ Parmi les personnes n'ayant pas coché cet item, 68% réagissent en disant *"Monsieur dit qu'il espère qu'un interprète sera là cet après-midi"*. Ils ne sont pas dans une démarche interprétative. Dans ce cas, l'ILS n'a pas un rôle d'alter ego de l'orateur mais parle de la personne sourde à la troisième personne. On peut donc supposer que ces mêmes personnes s'adresseront non pas directement à la personne mais à l'interprète ("Répondez-lui que...").

- Quelle perception des principes déontologiques?

Je me suis interrogé sur la connaissance, ou plutôt sur les ressentis intuitifs, qu'ont les gens à propos des principes déontologiques de l'interprète, à savoir le secret professionnel, la neutralité et la fidélité.

⁴ Il est tout de même intéressant de constater que 5 personnes - soit près de 18% des sujets - ont coché cet item, ce qui confirme que les notions de fidélité et de neutralité ne sont pas évidentes pour tout le monde.

➤ La méconnaissance du secret professionnel n'a pas de répercussion directe sur les interruptions : elle n'influe éventuellement qu'en amont ou en aval de l'interprétation. Les résultats bruts peuvent être consultés⁵ mais ne seront pas analysés ici.

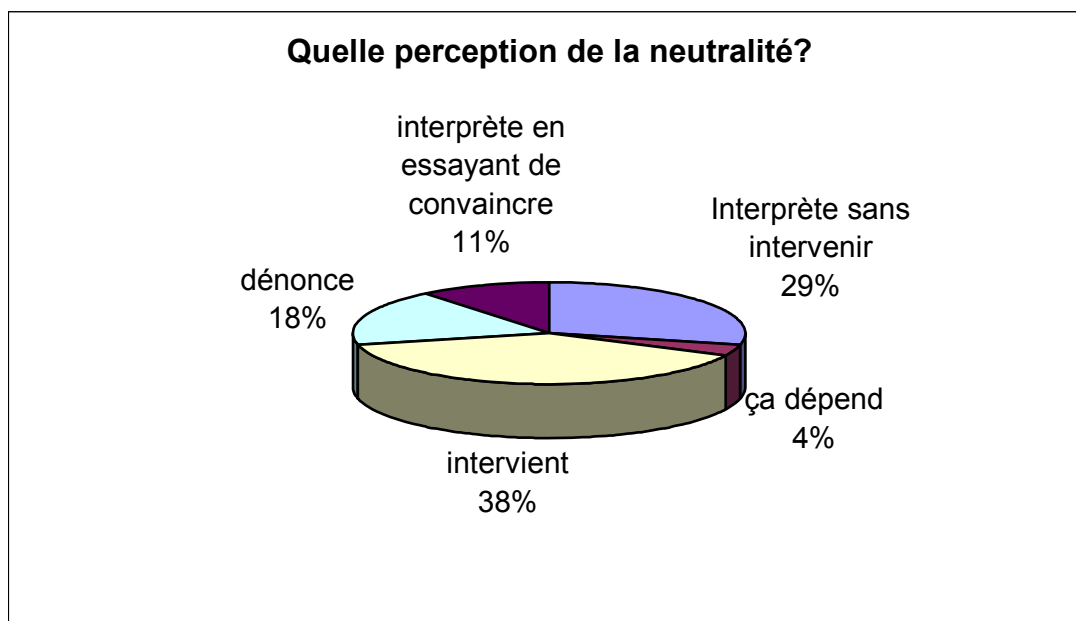
➤ La question suivante teste la neutralité:

"Vous êtes convoqué(e) par la police pour traduire un entretien. Sur place, vous êtes en train de traduire et la personne sourde (dont vous connaissez le nom car vous avez déjà traduit pour elle) donne un faux nom à la police. Que faites-vous?"

L'AFILS (Association Française des Interprètes en Langue des Signes) définit ainsi la neutralité: " L'interprète ne peut intervenir dans les échanges et ne peut être pris à partie dans la discussion. Ses opinions ne doivent pas transparaître dans son interprétation." (<http://www.afils.fr/association/ethique.htm>) Ceci est un principe essentiel pour les interprètes. Si ces deux personnes avaient la même langue, l'interprète ne serait pas là. L'interprète ne doit pas s'immiscer dans la conversation, donner son avis. Il reste extérieur et ne doit en aucun cas prendre la place du professionnel. L'interprète n'est ni policier, ni médecin, ni professeur, ni banquier. La neutralité est essentielle pour que les personnes en présence puissent véritablement gérer leur entretien comme ils l'entendent. La personne sourde, comme la personne entendante, a la possibilité de mentir. Elle en assumera les conséquences. Si le policier effectue correctement son travail, il réalisera qu'il y a tromperie. Et s'il ne s'en rend pas compte, l'interprète n'est pas là pour rendre apparent ce dysfonctionnement. Grâce à cette neutralité, les participants peuvent accorder leur confiance à l'interprète.

Voyons donc, grâce aux réponses des entendants questionnés, s'ils ont connaissance de ce principe phare dans la profession d'interprète:

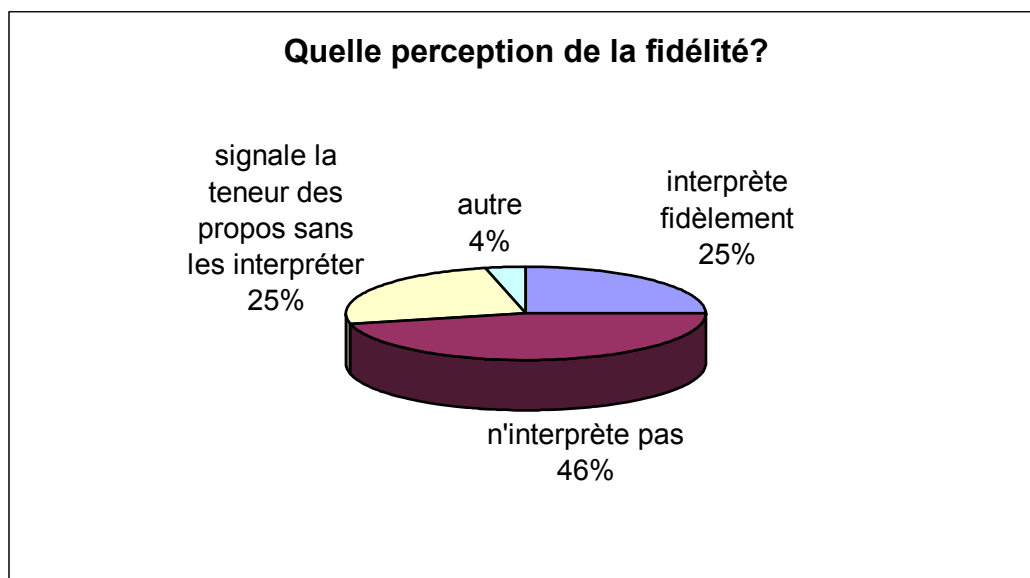
⁵ Cf annexe n°3



Ainsi, la plupart des personnes interrogées choisissent d'intervenir en leur nom en essayant de convaincre la personne de donner son vrai nom voire même en la dénonçant au policier. Seulement 29% interprètent les propos sans intervenir.

➤ L'AFILS définit comme suit la notion de fidélité: "L'interprète est tenu de restituer le message le plus fidèlement possible dans ce qu'il estime être l'intention du locuteur original." (*ibid.*) Etre fidèle au discours est indispensable pour que les participants aient pleinement accès à tout ce que dit l'interlocuteur. Une méconnaissance de ce principe pourrait amener des personnes utilisant des interprètes à leur demander de ne pas interpréter telle ou telle chose ou à tenter de discuter directement avec lui, ce qui pourrait être à l'origine d'interruptions. La question suivante permet de savoir si ce principe est connu des utilisateurs potentiels d'interprètes:

Vous traduisez un cours dans une classe où un élève sourd est intégré avec des élèves entendants. Soudain, l'élève sourd se met à insulter en langue des signes le professeur. Que faites-vous?



Ce graphique montre que seulement un quart des sujets interrogés interprèteraient fidèlement les propos. Ceci confirme ce qui peut être observé en situation: il arrive que les personnes demandent explicitement ou implicitement à l'ILS de ne pas interpréter certaines choses, l'obligeant alors à sortir de son rôle pour expliquer qu'il est là pour interpréter l'ensemble des propos.

Ainsi, la méconnaissance du rôle de l'interprète peut être source d'interruptions:

"S'il est vrai que les objectifs d'un échange ne varient guère selon qu'il est ou non interprété, la dynamique par contre est bien différente, entre autres du fait de la perception qu'ont les interlocuteurs du rôle de l'interprète. Toutes sortes de comportements apparaissent lors d'une entrevue interprétée: interruptions, clarifications, explications qui doivent être gérées avec beaucoup de tact et d'efficacité. La présence de l'interprète ne doit en aucun cas gêner le déroulement normal de l'entrevue."⁶

⁶<http://www.erudit.org/revue/meta/1999/v44/n2/001984ar.html>

(Citation de Georges L.Bastin, à propos du livre:

Gentile A., Ozolins U. & Vasilakakos M., 1996, *Liaison Interpreting. A Handbook*, Melbourne, Melbourne University Press.)

2.1.2. Confusion des rôles

Les représentations erronées du métier amènent souvent l'interprète à sortir de son rôle pour clarifier les choses.

Il arrive bien sûr - et c'est l'idéal! - qu'un des deux interlocuteurs (bien souvent un Sourd militant) reprenne lui-même la situation en mains en réexpliquant le rôle de l'interprète. Celui-ci se contente alors d'interpréter sans avoir besoin de sortir de son rôle. Mais cela reste rare et l'interprète est souvent le seul à connaître parfaitement sa fonction et à pouvoir l'expliquer. Pour illustrer cela, voici une situation que j'ai pu observer:

Lors d'un rendez vous à l'ANPE entre un conseiller entendant et une personne sourde, l'interprète a été obligé d'intervenir de multiples fois pour réexpliquer son rôle:

Conseiller: *ce n'est peut-être pas la peine de venir tous les mois. Madame (désignant l'interprète) nous informera du suivi du dossier.*

Interprète: *Je peux intervenir? Je suis interprète neutre, je ne connais pas le dossier de Monsieur, je suis là uniquement pour traduire.*

La suite de l'entretien montrera que le rôle de l'interprète n'est toujours pas compris et de nombreux "rappels à l'ordre" seront nécessaires. Le conseiller continuera malgré tout à regarder fixement l'interprète en le considérant comme le véritable interlocuteur, comme le montrent ces phrases en vrac extraites de ce même entretien:

Interprète: *Je recommence une parenthèse, pouvez-vous regarder Monsieur?*

Conseiller: *Excusez-moi, c'est un réflexe.*

Conseiller: *C'est difficile pour moi de vous regarder, désolé.*

Conseiller: *C'est Monsieur qui dit ça?*

Conseiller: *Là, je vous parle à tous les deux.*

Conseiller: *Dites-lui bien que je ne veux pas me débarrasser de lui.*

Conseiller: Je connais de votre dossier ce que vous m'en avez dit ou Madame (interprète), c'est tout.

On constate par ces quelques phrases extraites de l'entretien que l'on est bien loin de la situation dialogique et l'interprète se voit malgré lui attribuer un rôle dans la discussion.

"En dépit des efforts consentis pour atteindre la plus grande transparence possible, la seule présence physique de l'interprète entraîne une série de présupposés de la part des interlocuteurs quant à la fonction de l'interprète et donc d'effets pesant sur le déroulement et la qualité de l'échange."¹³

Les interruptions sont alors nécessaires pour recadrer la situation, même si dans le cas présent, l'entendant n'a toujours pas saisi le rôle de l'interprète en fin d'entretien.

L'éternel "dites-lui que..." que l'on retrouve dans l'exemple ci-dessus ("Dites-lui bien que je ne veux pas me débarrasser de lui") est géré différemment selon les interprètes ou même par le même interprète suivant les situations. L'une des solutions adoptées est d'interrompre le locuteur par une phrase telle que "Adressez-vous directement à Monsieur", "Dites-lui, je vais traduire." Ou "Je ne lui dis rien, moi, je traduis, c'est tout", tout en interprétant ses propres propos. Certains interprètes choisissent de ne pas interrompre les locuteurs, soit en interprétant tel quel, laissant ainsi au sourd la possibilité de réagir, soit en transposant au style direct. "Dites-lui de prendre son médicament" sera ainsi interprété par "Prenez votre médicament". Cette dernière solution semble la moins fidèle au discours initial puisqu'elle ne retranscrit pas exactement ce que dit l'entendant qui s'adresse à l'interprète et parle du sourd à la troisième personne. La distance qu'instaure l'entendant, souvent inconsciemment, avec le sourd, ne passe donc pas dans cette interprétation. C'est pourquoi je pense que cette stratégie n'est pas à privilégier, sauf si l'on sent que les deux autres méthodes amèneraient une totale incompréhension des locuteurs ou ne se prêtent vraiment pas à la situation.

Il est tentant de considérer une situation de liaison interprétée entre deux interlocuteurs comme un simple dialogue. C'est ce vers quoi l'interprète doit tendre. Mais sa présence seule implique parfois qu'il soit impliqué dans la situation d'énonciation. Il

s'agit alors d'un trilogue et non plus d'un dialogue. Ainsi, Danielle-Claude Bélanger explique:

« Ce chemin mène, pour une part, à la vision généralement partagée voulant que les situations de communication interpersonnelle en présence d'un interprète soient des rencontres face à face entre deux protagonistes. Du point de vue de l'interaction, il est cependant indéniable que cette rencontre se réalise à trois : il s'agit d'un trilogue avec Ilg [intermédiaire linguistique] » Bélanger (2000, <http://www.cvm.qc.ca/dcb/recherche-surdite/belangermemoire.pdf>)

Une des conséquences de la méconnaissance des principes déontologiques de l'interprète peut être de l'interpeller pendant la situation d'interprétation et de lui poser directement une question.

Un couple de parents sourds et leur enfant entendant ont rendez-vous avec une psychologue et une assistante sociale. Alors que les parents jouent avec l'enfant, la psychologue s'interroge sur l'acquisition de la LSF et questionne directement l'interprète.

Psychologue: Ca suffit pour l'enfant de signer avec les parents pour apprendre la langue?

Interprète: Ce n'est pas à moi de vous répondre. Je suis interprète, je n'ai pas de compétences en pédagogie.

Difficile dans une telle situation de rester dans son rôle d'interprète. La psychologue ne souhaite visiblement pas que cette phrase soit entendue par le couple de parents. Interpréter sa question pourrait la mettre mal à l'aise, voire en colère contre l'interprète! Une autre réponse possible aurait alors été de demander "Je traduis?", ce à quoi elle aurait probablement répondu négativement, tout en prenant conscience de la véritable fonction de l'interprète. C'est ce qui a été fait plus tard dans ce même rendez-vous, lors d'un deuxième aparté:

Psychologue: Je suis sceptique mais les parents arrivent quand même à communiquer avec leur enfant.

Interprète: Je le traduis?

Psychologue (effrayée): non, non!!

La psychologue a alors compris que l'interprète était là pour interpréter. Ce fut la dernière fois qu'elle interpella l'interprète, de peur que ses propos supposés confidentiels soient dévoilés à la famille. Ici, "je le traduis?" est une fausse question. L'interprète sait bien sûr que le locuteur ne destine pas ses propos à la famille. Mais, c'est un premier rappel à l'ordre, une façon de recadrer discrètement et en deux mots le rôle de l'interprète. Tous les interprètes ne laissent pas ce droit à l'erreur, certains interprétant directement dès la première fois. En tout cas, les interlocuteurs sont prévenus, et en général, l'aparté suivant est interprété directement, sans avertissement préalable.

Dans l'exemple qui suit, l'effet est le même mais l'intervention est énoncée comme un avertissement et non plus comme une fausse question. Il s'agit d'une situation d'examen blanc où le candidat sourd présente un rapport de stage à un examinateur entendant.

L'entendant fait un aparté à l'interprète

Interprète: Si vous me dites quelque chose, je traduis.

L'obligation de fidélité de l'interprète est clairement rappelée, mais la suite de l'entretien montre que la fonction de l'interprète n'est pas vraiment limpide pour l'examineur:

Examineur: Qu'est-ce que vous lui dites, là?

Interprète: Bah, je lui dis ce que vous m'avez dit!

D'autres exemples montrent que la simple présence de l'interprète amène les protagonistes à s'enquérir de son avis, en lui demandant parfois explicitement de ne pas interpréter. Tel est le cas chez ce radiologue où la patiente sourde semblait anormalement angoissée.

Médecin: Sans traduire, vous en pensez quoi?

Interprète (interprète la question puis répond en interprétant sa réponse): je n'en pense rien, je ne suis pas là pour ça!

Le simple fait d'interpréter la question montre au médecin qu'il demande à l'interprète de sortir de son rôle. Par cette réponse dite sur un ton un peu humoristique et détendu, l'interprète a rappelé son obligation de fidélité (en interprétant) et de neutralité ("je n'en pense rien"). Cette interruption était donc positive.

2.1.3 Interruption engendrée: recadrer le rôle de l'interprète

Ce premier chapitre met donc en évidence un premier type d'interruption qui consiste à "recadrer le rôle de l'interprète". Il s'agit par exemple de dire lorsque l'on est interpellé par un des protagonistes "Je ne peux pas traduire et en même temps prendre part à la conversation, nous pourrions si vous voulez en reparler après l'entretien".

2.2. Problèmes de restitution en langue cible

2.2.1. Importance de la forme en plus du sens

Dans une situation d'interprétation idéale, chaque élément du discours d'origine pourrait être interprété dans la langue cible. Mais les situations réelles comprennent parfois des énoncés intraduisibles, à cause d'une référence culturelle inconnue de l'interlocuteur ou alors lorsque la forme du discours a une importance. L'interprète ne s'attache pas aux mots mais au sens du discours. Que faire lorsque les mots eux-mêmes sont importants?

- Les propos métalinguistiques

L'exemple suivant observé en stage illustre cela : il s'agit d'une réunion au cours de laquelle une personne relit un texte de statuts de fondation. L'objectif est uniquement de discuter de la formulation de ces statuts, de préférer tel mot français à tel autre, de choisir cet adverbe plutôt que celui-là. Ce n'est pas le sens des phrases qui est remis en cause, c'est leur tournure, leur formulation. L'ILS est alors embarquée dans une voie sans issue. Elle signale donc au sourd les moments où elle ne peut interpréter à cause de ce problème de formulation idiomatique, le renvoyant au texte écrit qu'il a sous les yeux. Elle informe également l'assemblée pendant la réunion qu'il lui est impossible d'interpréter les propos

axés sur la forme. En fin de réunion, elle informe le responsable qu'il est essentiel lors d'une prochaine réunion de prévoir un rétroprojecteur pour y noter les différentes tournures de phrases. Je pense que sa réaction était satisfaisante, notamment le fait de proposer une solution alternative pour une prochaine réunion.

- Expressions idiomatiques, jeux de mots, lapsus, poésies.

Lors d'un cours auquel assistait une élève sourde parmi des élèves entendants, le professeur était apparemment friand d'expressions françaises et bien souvent, jouait avec la forme de la phrase elle-même pour la réutiliser dans d'autres contextes. Ce professeur avait d'ailleurs sans doute conscience du problème posé pour l'interprétation car il ajoutait souvent après avoir utilisé une expression "*je ne sais pas comment l'interprète va s'en sortir!*". Il employa notamment l'expression "refiler la patate chaude à son voisin", c'est-à-dire "se débarrasser du problème en le passant à quelqu'un d'autre". Que faire en tant qu'interprète? Interpréter uniquement le sens pourrait poser problème si les interlocuteurs se mettent à rediscuter de "patates" en filant la métaphore. Interpréter uniquement les mots serait inapproprié, car l'expression française n'a pas son strict équivalent en LSF. Bien souvent, les interprètes donnent d'abord le sens puis ajoutent "expression française" et font un transcodage⁷ de l'expression. Ce bref aparté peut être considéré comme une interruption dans l'interprétation car l'ILS n'est plus dans son rôle "*d'alter ego de l'orateur*" mais ajoute une petite précision ("expression française").

« Conscient de sa mission, l'interprète s'efforce sans relâche de faire comprendre à ses auditeurs ce que dit l'orateur, il s'adresse à eux de façon personnelle pour leur « expliquer » ce qui n'est pas transposable tel quel. Sachant qu'il doit faire comprendre ce qu'il a compris lui-même, il n'hésite pas à assumer son rôle dans le « trilogue ». Il « explique » qu'il y a des jeux de mots ou plaisanteries, n'en donnant que la teneur, lorsqu'il ne peut pas en rendre la drôlerie instantanément ; il résume en précisant qu'il le fait, les développements dont toutes les implications ne lui apparaissent qu'après quelques phrases ; bref, il collabore avec l'auditeur pour la compréhension de celui-ci. » *Seleskovitch (1968: p183)*

⁷ Transcoder implique de ne pas passer par le sens mais de "*chercher mécaniquement des équivalences linguistiques*" (Gile, 1995: p55)

Ce même professeur a plus tard employé une autre expression pour exprimer la redondance entre deux situations: "là, c'est porter des ceintures et des bretelles!". Dans ce cas, passer par le sens puis la forme n'est pas forcément obligatoire puisque l'expression parle d'elle-même. Il ne s'agit pas d'une expression très connue et au sens obscur, et la même phrase en LSF fait passer aussi cette idée de redondance.

Ces exemples font référence aux expressions, mais le cas similaire se présente face aux jeux de mots (ou aux jeux de signes), aux lapsus ou à tout élément basé sur la langue elle-même. L'ILS peut intervenir pour signaler ce qu'il ne peut faire passer dans son interprétation.

Dans la poésie, la forme et le contenu sont étroitement liés. Les deux ont leur importance. Comment l'interprète peut-il faire passer le sens et la forme dans une autre langue. S'il n'a pas reçu de préparation, improviser une interprétation qui respecte ces conditions peut s'avérer impossible. Il peut alors intervenir pour expliquer que le locuteur est en train de faire une poésie et qu'il lui est donc impossible d'interpréter.

« Au-delà de la distinction forme/contenu, ce qui prime est le poème lui-même. Réfléchir seulement à partir de la forme réduit le poème à l'esthétisme ou à la virtuosité langagière dont seul le plus grand poète est capable et devant laquelle tout traducteur se sent désarmé et impuissant. Il est vrai que l'union heureuse qui existe dans la poésie entre la langue et les significations que celle-ci véhicule est un fait indéniable : c'est sa force redoublée. »

Klimkievitz (2000: p184)

- Lorsque les "psys" s'attachent aux mots.

Dans les rendez-vous en santé mentale, la forme du discours elle-même a une importance.

"Le choix du lexique nous est propre (dans une certaine limite bien sûr) et chaque interprète traduira différemment dans la forme une même phrase signée. Or, le travail du thérapeute s'inscrit sur le fond et sur la forme. Il s'appuie donc sur la forme que nous, interprètes, lui transmettons." Gutman (2005: p29)

Que ce soit les propos du soignant à interpréter vers la LSF ou ceux du sourd à interpréter vers le français, l'ILS peut être confronté à des difficultés pour restituer des éléments formels. L'ILS peut alors parfois "expliquer" certaines choses qu'il ne peut interpréter. Par exemple, face à un individu sourd psychotique proférant un discours décousu, l'interprète peut signaler qu'il a repéré tel ou tel signe mais qu'il ne peut reconstituer du sens à ce qu'il voit.⁸ Il faut cependant être très prudent concernant ce que l'on choisit de signaler, afin de garder sa neutralité.

« En tant que locuteur de la langue des signes et familier de la communauté sourde, l'interprète peut effectivement percevoir ce que l'entendant non-signant ne pourra jamais appréhender aussi finement: l'implicite, les éléments non-verbaux du discours, les particularités liées à une langue gestuelle, etc. Il me semble alors qu'alerter l'entendant n'est pas forcément contraire à la neutralité quand cela concerne la forme et la compréhension du discours. » Guicherd (2002: p82)

2.2.2. La difficulté d'interpréter un discours imprécis.

- Non-dits et sous-entendus

Les réunions institutionnelles de synthèse, au cours desquelles les professionnels s'attardent sur le cas de quelques enfants, permettent d'illustrer ce problème des sous-entendus. Je trouve ces réunions très difficiles pour l'interprète, car les professionnels connaissent chaque enfant, son histoire, son quotidien... tandis que l'interprète ne possède pas tout ce contexte qui permet de comprendre de quoi il s'agit. Ainsi, bien souvent, les participants se comprennent à mi-mots et ne prennent pas la peine d'achever leurs phrases car tout le monde a déjà compris de quoi il s'agit. Imaginons le discours suivant, qui peut sembler exagéré mais qui finalement est assez proche de la réalité:

- *Mais non, mais moi, je pense que le mieux pour elle serait bien sûr...*
- *Mais oui, c'est évident, c'est cela qu'il faut privilégier!*
- *Alors que pour son frère, il faudrait au contraire...*
- *Bien sûr...*

⁸ Ce problème peut être considéré comme une difficulté de restitution dans la langue cible ou comme une difficulté de compréhension. C'est pourquoi ce point est également abordé dans la partie "problèmes de compréhension": lacunes linguistiques du locuteur.

L'interprète se retrouve avec des bouts de phrases à interpréter, et si lui-même ne sait pas où la personne veut en venir, difficile de faire passer le même sous-entendu en LSF. L'interprète choisit soit de faire une phrase incomplète en LSF mais qui sera sans doute moins explicite que la phrase d'origine voire totalement dénuée de sens (alors que l'on pouvait reconstituer un sens par suppléance mentale dans le discours originel), soit d'interrompre le discours pour demander des précisions. J'ai par exemple observé ceci chez un interprète au cours d'une réunion: un participant prend la parole et baisse la voix au fur et à mesure de sa phrase jusqu'à s'arrêter totalement, estimant que les autres participants avaient déjà compris ce qu'il voulait dire.

(Une personne évoque le fait d'envoyer un mail à une personne sourde)

***Participant:** Il y a un gros pourcentage de personnes... [Il s'arrête; les autres participants acquiescent]*

***Interprète:** ...de personnes, excusez-moi...?*

***Participant:** et bien, de personnes sourdes qui ont des problèmes avec l'écrit.*

Ces situations sont particulièrement laborieuses. Comment être dans l'intention du locuteur et dans le sens si les propos ne sont qu'une ébauche de phrase et laissent deviner une intention plutôt qu'elles ne l'affirment vraiment? Faut-il suppléer au discours et ajouter ce que le locuteur n'a pas dit? Ne risque-t-on pas alors de sur-traduire, de transformer le propos, de faire une hypothèse fautive sur l'intention du locuteur, d'interpréter du non-dit par de l'explicite et donc ne plus être totalement fidèle aux propos? Peut-on alors interpréter des morceaux de phrases qui ne sont pas en elles-mêmes porteuses de sens (tout au moins de sens explicite). La solution choisie par l'interprète a donc été d'interrompre le discours, sachant que cela obligeait peut-être la personne à énoncer quelque chose qu'elle était gênée de dire et donc qu'elle avait volontairement tue. C'est ce qui est souligné dans l'exemple suivant:

"When the interpreter does not understand the original utterance s/he cannot interpret it, hence the necessity to interrupt to request a repetition or clarification. Such an interruption can spoil counsel's possible strategy if s/he was deliberately being confusing or vague or if a quick, spontaneous answer

was sought, however, this may not be avoided."⁹ Hale (2001, <http://www.criticallink.org/journals/5.pdf>)

Certaines discussions regorgent de non-dits et lorsque l'interprète, qui n'a pas le contexte et ne peut comprendre tous les sous-entendus, interrompt pour une demande d'explication, cela met parfois en relief une gêne générale, qui empêchait jusqu'alors les gens de nommer clairement les choses. L'interprète intervient alors malgré lui dans le processus normal de la réunion et en modifie le déroulement.

C'est ainsi que tout au long d'une réunion, tous les participants ont fait référence "au fameux incident du Jeudi soir", sans jamais le nommer. Cet épisode suscitait apparemment un grand malaise, qui obligeait tout le monde à en parler de manière détournée. L'interprète, sentant la gêne générale, a continué à interpréter sans interrompre, jusqu'à ce que cela devienne quasiment impossible. Elle est alors intervenue en disant "Excusez-moi, quelqu'un pourrait-il brièvement expliquer à l'interprète ce qu'il s'est passé car c'est difficile de traduire sans le contexte?". Les réponses sont restées plus qu'évasives et l'ILS a dû se contenter de continuer à interpréter sans avoir de véritables explications.

- Imprécision de la langue source

Monsieur X est accusé de tentative de viol et rencontre son avocate. Il a déjà fait sa déposition en présence d'une interface.

Avocate: Avant cet épisode, d'après la déposition, vous étiez déjà sortis ensemble?

Interprète: Ca veut dire quoi "sortir ensemble"?

Avocate: ben...flirter!

Nous sommes ici en présence d'un terme imprécis en français: "sortir ensemble" veut-il dire se promener à 2, s'embrasser, avoir des relations sexuelles...? Qu'a bien pu signifier M.X pour que l'interface interprète ce terme en français? Il est difficile de trouver un terme qui soit aussi vague et flou en LSF (à moins peut-être de passer par [petit ami]?).

⁹ Lorsque l'interprète ne comprend pas les propos d'origine, il/elle ne peut l'interpréter, d'où la nécessité d'interrompre en demandant de répéter ou de clarifier certaines choses. De telles interruptions peuvent nuire à l'éventuelle stratégie de discours, si la personne était délibérément évasive ou confuse, ou si une réponse rapide et spontanée était attendue. Cependant, cela ne peut être évité.

Cette question étant d'un enjeu capital, l'interprète a choisi d'intervenir pour demander une précision. On constate que la réponse de l'avocate est toujours aussi floue. Cependant, elle a compris que ce terme posait problème et a ensuite tourné sa phrase différemment.

Certaines difficultés d'interprétation sont également dues au fait qu'une des deux langues soit plus précise qu'une autre. Lorsqu'un médecin parle d'une piqûre, la LSF nécessite de situer cette piqûre à un endroit précis du corps. Faut-il alors interrompre le médecin pour lui demander où se fait l'injection, signer [piqûre] dans l'espace neutre, ou encore choisir aléatoirement de faire l'injection dans le bras en espérant que ce soit le bon choix? Il en est de même pour "médicaments" qu'on peut avoir tendance à interpréter par [comprimés] alors que ce peut être un sirop, une injection, un suppositoire ou une pommade!

Et que faire d'une phrase telle que "Pierre a acheté un nouvel instrument¹⁰ de musique" sachant qu'il n'y a pas de signe générique pour [instrument]? Difficile cette fois de passer par une traditionnelle énumération telle que [guitare] [piano] [violon] [etc.] !

L'interprète est une fois de plus confronté à un choix, à faire dans l'urgence. Un choix qui privilégiera certains aspects de son travail (fidélité de l'interprétation par exemple) au détriment d'autres (transparence par exemple).

2.2.3 Interruptions engendrées: ajouter une explication, signaler une difficulté, demander une précision.

Trois nouveaux types d'interruptions apparaissent dans cette partie:

- Ajouter une explication: cette interruption peut se comparer à la fameuse "note du traducteur" à l'écrit. En effet, face à un problème pour interpréter quelque chose,

¹⁰ Les mots français "instrument" ou "bijou" ne possèdent pas d'équivalent en un seul signe. Certains termes appartenant à une catégorie "superordonnée" ("bijou" ou "instrument" sont en réalité des abstractions qui désignent un ensemble de choses hétérogènes) peuvent poser des problèmes d'interprétation lorsque l'autre langue ne possède pas de terme pour cette catégorie abstraite. Les mots "collier" ou "piano" font partie d'un "niveau de base", c'est-à-dire qu'on peut se les représenter mentalement directement (contrairement à "instrument", où l'on est obligé de se représenter des exemples d'instruments). Certaines langues possèdent plus de vocabulaire à tel ou tel niveau, ie : superordonné, niveau de base, ou sous-ordonné ("quart-de-queue" par exemple). Il semblerait, mais cela reste entièrement à prouver, que la LSF possède moins de termes lexicaux dans cette catégorie "superordonnée" que le français, ce qui entraînerait parfois des difficultés d'interprétation. Cela ne veut nullement dire que la langue ne permet pas de dire tel ou tel concept, mais dans une démarche interprétative, un terme "général" peut être difficile à restituer dans la langue cible si on ne sait pas à quel signifiant il renvoie et si la langue cible ne possède que des termes spécifiques.

notamment un propos qui se base sur la forme même d'une langue, l'ILS peut le signaler par un bref aparté. Ainsi, l'ILS peut préciser que le locuteur a utilisé la ressemblance de deux mots français pour faire un jeu de mots, ou qu'il a fait un lapsus,...

- Signaler une difficulté: Face à certaines difficultés, l'ILS peut indiquer qu'il ne peut interpréter certaines choses. Ainsi, si un professeur dicte un texte, l'ILS pourra lui signaler les problèmes que cela engendre.

- Demander une précision: Si l'une des deux langues permet de rester vague là où l'autre langue ne le permet pas, l'ILS peut éventuellement demander au locuteur de repréciser ses propos. Par exemple, si une dame explique que son mari vient de lui offrir un bijou¹⁷, l'ILS peut demander "Excusez-moi, pour traduire, j'ai besoin de savoir de quoi il s'agit: un collier, une bague, un bracelet...?"

2.3. Problèmes de compréhension

2.3.1. Incompréhensions d'ordre technique

- Propos inaudibles par l'interprète

Il arrive parfois de ne pas entendre ce que dit une personne. Tant d'efforts sont au service des techniques d'interprétation que l'audition peut s'en trouver amoindrie. Il m'est arrivé par exemple d'interpréter une réunion au cours de laquelle un intervenant avec un très léger accent étranger a pris la parole. Alors que je ne rencontrais pas jusque là de difficultés majeures, j'ai été instantanément bloqué dans mon élan, pensant que cette personne ne parlait pas français. En tout cas, j'étais incapable d'en comprendre un seul mot! J'ai alors demandé à être relayé. C'est alors que, libéré de la démarche interprétative, j'ai pu écouter cette personne d'une "écoute normale". Son discours était limpide et son accent presque imperceptible. Pendant l'interprétation, mes efforts avaient été concentrés sur autre chose.

Mais les interprètes travaillent souvent seuls, et un relais n'est donc pas possible. Comment donc réagir lorsque l'on n'entend pas les propos? La plupart du temps, lorsqu'il s'agit d'un mot isolé qui n'a pas été entendu, j'ai pu constater que l'interprète se servait du contexte sémantique et du son perçu pour retrouver le mot d'origine. Bien souvent, l'ILS

attend donc quelques secondes avant d'interpréter. Ce petit décalage permet d'entendre la suite du discours et de retrouver par associations d'idées le mot qui vient d'être dit.

Mais cela aboutit également parfois à des interruptions, comme en témoignent ces quelques exemples repérés chez divers interprètes:

Entendant: *Au foyer d'hébergement, il n'y a pas de vin.*

Interprète: *Il n'y a pas de quoi?*

Entendant: *M.Untel fume.*

Interprète: *Qui fume? J'ai pas entendu...*

Interprète: *Excusez-moi, je vous ai pas entendu!*

[Du bruit vient de l'extérieur]

Interprète: *Est-ce qu'on peut fermer la porte s'il-vous-plaît?*

On remarque grâce à ces exemples, que les interruptions sont claires et concises. Le fait d'être très bref permet de minimiser l'interférence que produit l'interruption. Si par exemple, l'interprète se confond en excuses pour dire qu'il n'a pas entendu, il accapare du temps de parole, temps pendant lequel il peut acquérir une trop grande "visibilité". Ces courtes interruptions ne nuisent pas au bon déroulement de la réunion.

- Problèmes techniques

Ayant interrogé des interprètes en langues orales à propos d'éventuelles interruptions, j'ai constaté que leurs problèmes étaient un peu différents. La première raison est qu'ils effectuent essentiellement des interprétations de conférences. Ces situations n'excluent pas systématiquement les interruptions, mais elles y sont moins propices. Les exemples de ce mémoire sont en effet souvent issus de situations de liaison ou de réunions. La deuxième raison est purement technique: les interprètes oraux sont en cabine et donc ne peuvent matériellement pas intervenir. Pour intervenir, il faut passer par les personnes les écoutant grâce à l'oreillette, qui elles-mêmes relaient l'information à l'ensemble du groupe. C'est ce qu'explique Daniel Gile en disant:

"Il [l'interprète] peut aussi leur [les auditeurs] demander de demander à l'orateur de ralentir, de brancher son microphone si celui-ci est hors-tension, de se rapprocher du microphone s'il en est trop loin" Gile(1995: p132)

Leurs problèmes sont essentiellement techniques (problèmes de micro ou de son,...) mais une interprète m'a également confié être déjà intervenue pour que les participants d'une réunion se mettent d'accord sur l'interprétation d'un terme à double sens.

Les ILS ne sont pas épargnés par des problèmes "techniques". Souvent, cela nécessite d'intervenir dans le discours comme le montrent ces exemples observés:

" Je n'ai pas le regard"

"Je ne peux pas traduire, Madame ne regarde pas"

" Là, je n'ai pas pu traduire, elle ne regardait pas"

L'ophtalmo éteignant la lumière, l'interprète s'exclame *"Par contre, pour communiquer avec madame, j'ai besoin de lumière!"*

Le conférencier se déplaçant et s'arrêtant en face de l'interprète, celui-ci l'interpelle: *"Excusez-moi, Monsieur!"*

2.3.2. Incompréhensions langagières

- Incompréhensions de l'interprète

Beaucoup de travaux sont consacrés aux problèmes de compréhension des interprètes, en langues orales ou signées. Je ne m'attarderai donc pas à décrire les différentes incompréhensions et leurs causes; je donnerai simplement un exemple pour illustrer le fait que ces incompréhensions peuvent aboutir à des interruptions. Lors d'une réunion de synthèse, la psychologue faisait référence à une pièce de théâtre que les enfants venaient de répéter.

Psychologue: *Romain a véritablement incorporé la maison de la mère.*

Interprète: *Il s'incorpore la maison, dans quel sens?*

Psychologue: *Et bien la maison était symbolisée par des cordes et Romain a avalé les cordes.*

L'interprète ne pouvait deviner ce qu'elle voulait dire et l'a donc interrompue. C'est un choix judicieux car, sans contexte, il était impossible de saisir le sens de ces propos. De la part d'une psychologue, cette phrase ressemble à une métaphore, alors qu'en fait elle se base sur la réalité. C'est à partir de cet événement factuel que la psychologue en tirait une valeur symbolique.

Parfois, certaines incompréhensions se règlent d'elles-mêmes, comme cette anecdote amusante que j'ai observée:

Interne en médecine: *"L'infirmier Brancard viendra vous chercher." Puis, apercevant l'interprète traduire [brancard], reprécise: "Non, non, Brancard, c'est son prénom!"*

- Lacunes linguistiques du locuteur

Dans certaines situations observées, les locuteurs sourds maîtrisaient partiellement la LSF, de par leur éducation oraliste ou par un handicap associé. Il n'est pas toujours évident ou possible de faire passer cela dans l'interprétation.

Ainsi, au cours d'un entretien que j'interprétais chez un psychologue, un sourd avec handicap associé signe [réunion] [moi] [aller] sans aucun contexte ni indication de temps. Est-ce un passé, un futur, un présent de vérité générale ("je vais aux réunions")? Je pouvais alors choisir d'interrompre le sourd pour lui demander s'il s'agissait de passé ou de futur mais le fait que la personne s'exprimait de manière intemporelle pouvait être une information pertinente pour le psychologue. L'idéal serait de faire passer cette intemporalité dans l'interprétation en français, mais si la LSF se passe facilement de marqueurs de temps, difficile d'en faire autant en français. J'ai alors choisi de préciser, sortant de mon rôle strict d'interprétation: "Je ne peux pas faire de phrase car je n'ai pas d'indications de temps mais Monsieur parle d'une réunion à laquelle il va, ou il est allé, ou à laquelle il ira". Lorsque ces situations se présentent, la présence d'un interprète n'est pas toujours suffisante, notamment pour cette raison qui l'oblige à sortir de son rôle. C'est pourquoi, quand cela est possible, la présence d'un médiateur sourd est préconisée.

2.3.3. Interruptions engendrées: signaler une difficulté, demander de répéter, demander une explication, informer du caractère incertain de l'interprétation.

- Là encore, l'ILS peut "signaler une difficulté" ("Je ne peux pas traduire, Monsieur ne regarde pas")

- Il peut aussi "demander de répéter" ("Pouvez-vous répéter? L'interprète n'a pas entendu").

- Il est également possible de "demander une explication". ("Il s'incorpore la maison, dans quel sens?").

- Il se doit également d'"informer d'une interprétation incertaine". Lorsque l'interprète n'est pas sûr de son interprétation, il se doit d'en informer les personnes présentes. Ainsi, lors d'un rendez-vous chez l'ophtalmologiste, la patiente sourde devait lire des lettres. Cependant, son épellation était peu normative. L'ILS a donc interprété puis précisé "Je suis pas sûr pour les lettres, on n'a pas les mêmes lettres". Cela n'est pas l'aveu d'un échec ou d'une incompétence, c'est au contraire faire preuve de conscience professionnelle.¹¹

3. INTERROMPRE: UN CHOIX

En choisissant d'interrompre, l'interprète intervient dans la situation d'énonciation et bouscule les règles établies jusqu'alors: il se faisait le porte-parole des locuteurs, il devient en quelque sorte un participant supplémentaire. C'est un choix qui n'est donc pas anodin et qui a des répercussions, comme le souligne Sandra Hale:

"An ideal interpreter would only interpret what has been said and not have the need to interrupt proceedings. However, perfect interpreters do not exist, and communication through language is in itself an imperfect practice, therefore, often in an attempt to be accurate.

¹¹ Cette interruption peut aussi être insérée dans le discours, comme dans cet exemple que nous donne Daniel Gile: "*En cas de difficulté de compréhension ou de restitution, l'interprète peut choisir d'en informer les auditeurs en sortant de son rôle d'alter ego de l'orateur, à travers une interpellation telle que « ...et un autre produit dont l'interprète n'a pas compris le rôle »*" (Gile,1995: p132)

Interpreters will ask permission to interrupt to seek clarification or to correct an interpretation error. However, such interruptions come at a cost. Interruptions do not always serve the purpose intended nor have the desired effect. Knowing when and how to interrupt proceedings may be a difficult decision for interpreters, as any interruption will inevitably have ramifications on the case."¹² Hale (2001, <http://www.criticallink.org/journals/5.pdf>)

Je nuancerais cependant ces propos, puisque l'interruption n'est pas obligatoirement due à un "défaut" de l'interprète mais aussi à la situation elle-même. Ainsi, quand bien même un interprète serait "parfait", les situations, elles, ne le sont pas!

Ce chapitre a donc pour objectif de mieux appréhender les répercussions de ce choix.

3.1. Des alternatives à l'interruption

3.1.1. Pour recadrer le rôle de l'interprète

- Prévention: l'information

Nous avons vu qu'int interrompre pour recadrer le rôle de l'interprète était une des raisons d'intervenir. L'hypothèse formulée et le questionnaire ont bien montré que les entendants avaient de fausses représentations sur les fonctions de l'ILS. Le même questionnaire posé à des personnes sourdes aurait sans doute également montré une connaissance partielle, lacunaire ou erronée du rôle de l'interprète.

Il est donc important que les interprètes aient un rôle d'information. Cela concerne notamment le fait d'informer brièvement les participants avant l'intervention. Par exemple, en se présentant au médecin, les interprètes ajoutent souvent quelques informations pertinentes et concises, comme par exemple: "*Bonjour, je suis interprète en langue des*

¹² Un interprète idéal se contenterait d'interpréter ce qui a été dit et n'aurait pas besoin d'interrompre le cours des choses. Cependant, il n'existe pas d'interprète parfait, et la communication, qui utilise la langue, est en elle-même une pratique imparfaite. Cela explique que l'interprète soit souvent à la recherche de la plus grande précision possible.

L'interprète demandera la permission d'interrompre pour obtenir une clarification ou pour corriger une erreur d'interprétation. Cependant, de telles interruptions ne sont pas sans conséquences. Les interruptions n'atteignent pas toujours le but escompté et n'ont pas systématiquement l'effet désiré. Savoir quand et comment interrompre le discours peut être une décision difficile pour l'interprète, puisque chaque interruption aura inévitablement des répercussions.

signes, car Monsieur est sourd. Je vais m'asseoir à coté de vous pour être bien en face de Monsieur. Vous pouvez vous adresser directement à lui. Moi, je ne donne pas mon avis sur la situation et je n'interviens pas."

L'interprète dispose en général de très peu de temps pour expliquer son rôle. Bien souvent, les protagonistes coupent court aux explications car ils estiment ne pas en avoir besoin. Et pourtant, c'est ce qui détermine parfois le bon déroulement de l'entretien.

Voici un exemple que j'ai observé où l'ILS avait choisi d'expliquer clairement son rôle au départ à la psychiatre, qui n'avait jamais rencontré d'interprètes.

Interprète: *Avez-vous déjà travaillé avec un interprète?*

Médecin: *Non*

Interprète: *Et bien, adressez-vous directement à madame, ne faites pas attention à moi. Je me mets à coté de vous pour être bien en face de madame. Je traduirais madame en disant "je" mais le "je", ce n'est pas moi l'interprète, c'est madame. Par contre, je traduis le sens de ce que dit madame mais les mots que je choisis d'y mettre sont les miens. Ce sont mes signifiants à moi!*

Dans l'exemple ci-dessus, l'interprète énonce un bon nombre d'informations dans le court temps qui lui est imparti. On constate également qu'elle cible la personne pour lui donner une information appropriée. En effet, l'information sur le sens et les mots ne serait sans doute pas la plus pertinente dans la plupart des situations. Mais comme nous l'avons vu précédemment, un psychiatre, s'il n'en a pas conscience, peut s'attarder sur les mots choisis ("vous me dites "j'ai été licencié", pourquoi ne pas avoir choisi de dire "j'ai été renvoyé""?). Dans la situation présente, les quelques explications ont permis un déroulement idéal de l'entretien, du point de vue de l'interprétation. La psychiatre s'est continuellement adressée à sa patiente, sans jamais se soucier de l'interprète, sans jamais l'interpeller ni analyser les mots eux-mêmes. Gageons que sans ces explications préalables, l'entretien aurait été interrompu plusieurs fois.

Des réunions d'informations ou la distribution de plaquettes permettent également de clarifier le rôle de l'interprète. C'est le cas notamment dans les écoles où certains élèves sourds sont en intégration. Souvent, en début d'année, les professeurs concernés, et éventuellement les élèves, sont conviés à une réunion où les interprètes leur expliquent quelle est leur fonction.

Tout cela permet de travailler dans de meilleures conditions et réduit les interruptions.

- Stratégie possible: laisser les participants réagir

Dans le cas où les protagonistes n'ont pas compris le rôle de l'interprète, il a été vu que l'interprète pouvait interférer parfois dans la situation pour réexpliquer sa fonction. Les interruptions ont cependant parfois des effets néfastes sur la situation. Ainsi, Sandra Hale (2001, <http://www.criticallink.org/journals/5.pdf>) explique: "All interruptions impact on the proceedings in some way or another, however, some have more serious implications than others."¹³ On peut alors choisir d'autres stratégies que celle d'interrompre.

Une autre solution est tout simplement de ne rien faire et d'attendre que la situation se règle d'elle-même. Prenons l'exemple d'une personne qui sollicite directement l'interprète par une question ou par une incitation à s'exprimer.

Parfois, la personne qui a sollicité l'ILS, voyant celui-ci interpréter sa question, se rend compte qu'il ne peut répondre en même temps qu'il interprète. La personne peut alors passer directement à autre chose sans être choqué de ne pas avoir eu de réponse. Lors d'un cours d'enseignement supérieur, j'observais un interprète devant un amphithéâtre d'étudiants, en attendant de prendre un relais. La conférencière s'est soudainement adressée indirectement à celui-ci en disant: "*Peut-être certains se demandent qui sont ces messieurs...je vais leur laisser le soin de se présenter.*" Voyant qu'il interprétait ces propos, la conférencière pris alors conscience qu'il ne pouvait répondre immédiatement. Elle enchaîna donc en disant: "*Voilà, ces messieurs sont là pour une demoiselle qui est sourde et ils traduisent en langage des signes*". Ayant finalement fait elle-même les présentations, elle poursuivit sa conférence. Il est donc assez fréquent que ce soit les personnes elles-mêmes qui se corrigent. Cela s'explique aussi, notamment chez les entendants, par le fait que les personnes supportent très mal les "blancs" dans la conversation. Même s'il souhaite répondre, l'interprète a nécessairement un léger temps de décalage, temps qui peut être gênant pour le locuteur et qui peut l'amener à répondre à sa propre question ou à passer à autre chose. Si l'ILS n'a pas pu répondre et que les locuteurs ont pu prendre cela comme un manque de respect ou une marque d'impolitesse, l'ILS peut traiter l'aspect relationnel et humain a posteriori, par exemple en allant les voir et en

¹³ D'une manière ou d'une autre, toutes les interruptions ont un impact sur le déroulement de la situation. Cependant, certaines ont de plus sérieuses implications que d'autres.

s'excusant de n'avoir pu répondre. Il pourra ainsi en profiter pour redéfinir son rôle auprès d'eux.

Si par contre les locuteurs ont compris par eux-mêmes, en voyant l'ILS interpréter la question, qu'il n'était pas possible pour lui de prendre part à la conversation, la solution est finalement satisfaisante, puisque le problème se résout de lui-même. Si l'interprète souhaite éventuellement rendre cette stratégie possible, il lui faut interpréter directement la question. En effet, si l'interprète choisit de répondre d'emblée puis d'interpréter la question/réponse, cette issue ne sera pas favorisée.

La deuxième possibilité est qu'une personne autre que le locuteur ou l'interprète prenne en charge le fait de recadrer les choses. Comme cela a été expliqué pour les situations de liaison, il est très intéressant pour l'interprète lorsqu'une personne s'occupe de rétablir la situation car il peut alors continuer à interpréter fidèlement les propos de chacun, sans sortir de son rôle.

- Les limites

S'il est essentiel d'informer les gens sur le rôle de l'interprète, cela ne résout pas tout. Même conscient de la fonction de l'ILS, les participants continuent, dans une moindre mesure, à l'interpeller, à lui demander son avis, à lui demander de ne pas interpréter ses propos,... Je pense qu'une explication théorique est nécessaire pour expliquer le rôle de l'ILS et ses limites, mais que beaucoup de gens auront besoin d'être confrontés concrètement à l'interprète pour en saisir toutes les implications. On remarque d'ailleurs souvent que les personnes qui ont l'habitude des interprètes en ont une représentation plus juste. Ne serait-il pas pertinent lors des réunions d'information de réfléchir à une manière concrète de présenter les choses, par des mises en situation avec, éventuellement participation du public?

Selon les personnes en présence, il se trouvera, ou non, quelqu'un pour réagir lorsque le rôle de l'interprète n'est pas clair pour tout le monde. L'interprète peut choisir de ne jamais intervenir pour recadrer son rôle. Il doit alors accepter par exemple que l'entendant dise "dites-lui que" en parlant du sourd pendant toute la conversation. C'est un choix qui se respecte. J'estime pour ma part qu'il faut faire preuve de souplesse en s'adaptant aux personnes présentes, dans une certaine mesure évidemment. Ainsi, si j'interprète "dites-lui que..." et que la personne sourde n'est pas du tout réceptive à cela, je

me permets d'interrompre. Outre le fait de ne pas créer de véritable situation de communication entre les participants, cela alourdit la situation.

Parfois, la situation se résorbe seule quand l'entendant se rend compte que l'interprétation dans l'autre sens est « directe ». On peut ainsi imaginer l'exemple suivant:

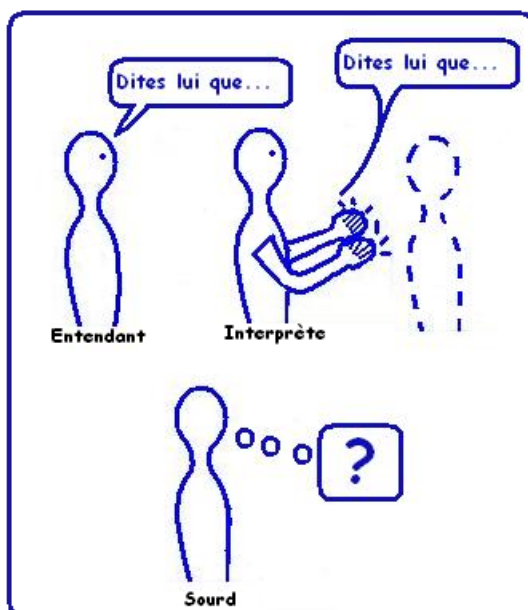
Médecin : *"Dites-lui qu'il devra prendre son traitement pendant 3 jours" (L'ILS interprète)*

Puis, l'ILS interprète la réponse du sourd: "L'infirmière m'a pourtant dit 2 jours"

Médecin: *"Ah bon, elle vous a dit ça?"*

Parfois, l'entendant est pris par le contenu des propos et en oublie de dire « dites-lui que » car il réagit au sens

Certains ILS choisissent également d'interpréter "Il me dit de vous dire", ce qui est également une façon d'interrompre, au sens où je l'ai défini dans ce mémoire, c'est-à-dire que l'interprète est présent dans la situation d'énonciation ("me" n'est ni l'entendant, ni le sourd, mais bel et bien l'interprète). Il y a une raison à cela: si l'on interprète "dites-lui que", on se fait l'alter ego du locuteur et donc on parle à un interprète imaginaire qui se situe à côté de nous, ce qui peut sembler très surprenant pour le sourd, notamment s'il n'a pas très bien compris ce rôle d'alter ego de l'orateur. Le sourd peut être déstabilisé par le fait que l'interprète ne le regarde pas en signant (de même que le médecin s'adresse à lui indirectement). Le dessin suivant schématise grossièrement cela:



3.1.2. Pour les problèmes liés à l'interprétation elle-même

- Prévention: refus d'intervenir

Certaines situations peuvent mal se prêter à une interprétation. Le meilleur exemple est sans doute celui des entretiens en santé mentale. Nous avons vu que la situation elle-même nécessitait entre autres d'interrompre fréquemment les participants, perturbant la relation dialogique. Je n'ai pas encore d'avis clairement déterminé sur cette question mais peut-être est-ce parfois préférable de refuser de venir interpréter. Voici d'ailleurs ce que conclut Carole Gutman dans son article dont le thème est l'interprétation en santé mentale: *"Il est important de prendre conscience que l'interprète n'est pas toujours la solution adaptée et parfois à l'affirmation "il vaut mieux cela que rien" je réponds "je ne sais pas, peut être rien vaut-il mieux que l'interprète".* Gutman (2005: p31)

- Stratégie possible: travail sur la forme en langue cible.

Si l'interprète est en mesure, en plus du sens, de transmettre la forme du discours d'origine, cela est une bonne solution. Il faudrait alors trouver pour une expression dans une langue l'équivalent dans l'autre langue. Lors d'un passage poétique dans une langue, il faudrait travailler la forme de la langue d'arrivée pour aboutir à quelque chose de poétique. Il s'agirait également de trouver par exemple une équivalence entre jeux de mots et jeux de signes.

- Les limites

La traduction permet de travailler longuement la forme mais dans les situations d'interprétation en simultané, les limites semblent évidentes. Il est difficile par exemple "d'improviser" l'interprétation d'une poésie.

3.1.3. Pour les problèmes de compréhension

- Prévention: la préparation

Certaines interruptions peuvent être dues à des connaissances lacunaires de l'interprète dans le domaine abordé. Certaines font partie d'une culture générale, que l'interprète se doit sans cesse d'entretenir et d'améliorer. Il est d'ailleurs recommandé aux personnes souhaitant intégrer une formation d'interprète d'être doté d'une "curiosité intellectuelle", et ce dans des domaines aussi variés que peuvent l'être les interventions de l'interprète. J'estime que cette qualité est indispensable. D'autres connaissances ont rapport à des domaines particuliers.

Lorsque l'on parle de préparation, la majorité des gens pensent à l'apprentissage de listes de vocabulaire en lien avec le domaine spécifique abordé. En réalité, même s'il peut être intéressant de réfléchir à la façon de dire ou de signer certains termes, une bonne préparation sert surtout à comprendre le sens général du discours ou de la conversation à venir.

Préparer correctement chaque intervention est donc un moyen de prévenir les incompréhensions et d'éviter ainsi certaines interruptions. S'il est demandé à l'interprète d'intervenir dans un domaine où il n'est pas du tout à l'aise, il peut refuser d'intervenir. C'est aussi un moyen d'éviter une situation où les incompréhensions l'obligeraient à interrompre sans cesse les participants.

- Stratégies possibles: interprétation consécutive, épellation, transcodage, soufflage, relais.

➤ Interprétation consécutive.

Plutôt que d'interrompre le locuteur, l'interprète choisit parfois de prendre du décalage jusqu'à ce qu'il comprenne ce qui lui avait échappé, en rattrapant ensuite tout son retard. Lorsque cette stratégie aboutit, elle se révèle efficace. Elle évite d'interrompre le locuteur et permet néanmoins d'interpréter fidèlement les propos. Les interprètes expérimentés réussissent également à garder en mémoire plusieurs minutes une information qu'ils n'ont pas interprétée (à cause d'une incompréhension ou par manque de temps). Plus tard dans le discours, ils replacent cette information. Là encore, la fidélité est respectée et l'incompréhension passagère passe inaperçue. Cette capacité à se rattraper n'est

pas évidente et l'interprète doit pour cela estimer correctement ses propres compétences. Cette technique est donc efficace si elle est maîtrisée par l'interprète.

➤ Epellation

Face à une incompréhension, l'interprète peut choisir de passer par l'épellation ou le transcodage. Voici un exemple qui montrera le choix que peut faire l'interprète entre l'interruption ou le fait d'épeler le terme. Un médecin informe son patient "Nous allons vous faire une lithotripsie¹⁴". Si l'interprète ne connaît pas ce mot, deux solutions s'offrent à lui. Il peut soit interrompre le médecin pour lui demander ce qu'est une lithotripsie, afin de pouvoir faire passer le sens de ce mot suivi dans l'idéal de l'épellation. Soit l'interprète passe directement par l'épellation et laisse l'occasion au patient sourd de demander la signification de ce mot au médecin.

Je soulignerais que l'épellation n'est pas obligatoirement un moyen de pallier une incompréhension. Elle peut être un choix délibéré, comme d'ailleurs ce pourrait être le cas ici (un interprète connaissant le sens de "lithotripsie" pourrait quand même choisir de passer par l'épellation pour laisser réagir le patient). Les médecins utilisent souvent des mots qui n'ont pas vocation d'être compris par le patient. Par exemple, si un médecin annonce à un patient qu'il va l'envoyer au service d'oncologie, interpréter le sens, c'est-à-dire [service] [cancer] est peut être trop crû, là où le médecin avait volontairement employé un terme peu connu. L'épellation semble dans ce cas une solution à privilégier.

L'épellation peut être d'un certain recours lors de cours d'enseignement supérieur. Comme nous l'avons vu, l'enseignant et les étudiants ont des connaissances sur un domaine pointu, connaissances que ne possède pas forcément l'interprète. Plutôt que d'interrompre l'enseignant à chaque mot inconnu, l'ILS peut choisir d'épeler. Il y a des chances pour que les étudiants sourds présents connaissent le mot, et puissent ainsi avoir accès au sens. L'étudiant peut ensuite transmettre à l'interprète le signe ou le code qu'il utilise pour ce mot, et l'interprète peut alors le réutiliser.

Si l'on interprète vers le français et que la personne sourde épelle un mot que l'on n'a pas réussi à saisir, deux solutions se présentent également: l'interprète peut interrompre mais peut également interpréter ce qu'il a compris ou le début du mot, en laissant entendre par son intonation ou son hésitation qu'il n'est pas sûr de lui. Parfois, l'interlocuteur, qui possède le contexte, devine le mot et "aide" l'interprète. Reprenons l'exemple de la

¹⁴ "De façon générale ce terme désigne toute technique utilisée en thérapeutique pour désintégrer les calculs" selon le site <http://www.vulgaris-medical.com/encyclopedie/lithotritie-5449.html>

lithotripsie pour illustrer cet exemple. Si le patient sourd signe l'équivalent de "la semaine dernière, j'ai subi une L.I.T.H.O.T.R.I.P.S.I.E.", l'interprète peut dire en français: "la semaine dernière, j'ai subi une litho(?)...". Le médecin, qui connaît ce terme et qui a le dossier du patient sous les yeux, pourra terminer le mot: "oui, une lithotripsie!". Bien sûr, l'ILS doit faire comprendre par son attitude et son intonation que c'est lui-même qui n'a pas réussi à saisir la dactylogogie et non pas la personne sourde qui ne connaît pas le mot. En voyant l'ILS plisser des yeux ou se pencher en avant (alors que le sourd ne semble pas en train d'hésiter ou de réfléchir), l'entendant réalise d'où vient l'erreur. Il en est d'ailleurs souvent amusé car il constate que l'ILS est confronté à un vocabulaire très technique.

➤ Transcodage¹⁴

Une stratégie similaire concerne non pas l'incompréhension d'un mot isolé mais d'un énoncé. Que ce soit vers le français ou vers la LSF, le transcodage n'est pas une solution à privilégier mais peut être une stratégie par défaut, lorsque toutes les autres pistes ont été utilisées. J'ai par exemple assisté à une formation individuelle d'informatique. L'interprète que j'ai observée s'y connaissait peu en informatique et ne comprenait pas ce que le formateur expliquait ni même ce que la personne sourde répondait. Elle ne passait donc pas par le sens pour interpréter mais faisait du transcodage. Ce qui était assez étonnant, c'est que les deux personnes en présence se comprenaient très bien grâce à cela, alors que l'interprète elle-même ne savait pas ce qu'elle interprétait. Plutôt que d'interrompre le locuteur à cause des incompréhensions, le transcodage permettait de conserver la relation duelle entre les deux protagonistes.

Si dans cet exemple, le transcodage perdurait pendant l'ensemble de la situation, il est plus fréquent qu'au milieu d'un discours interprété, une seule phrase, incomprise par l'ILS, soit transcodée. Cela est un choix: celui de questionner soi-même ou de laisser l'interlocuteur le faire (à moins que lui-même comprenne malgré le transcodage).

➤ Le soufflage et le relais.

Pour pallier les incompréhensions, l'ILS peut avoir recours aux stratégies du soufflage ou du relais. Ces méthodes sont satisfaisantes mais peuvent uniquement être appliquées lorsque les interprètes travaillent à plusieurs, lors de conférences ou de réunions par exemple. Cela nécessite une bonne coordination entre les collègues. L'ILS "au repos" peut souffler à son collègue une information qu'il aurait ratée, un terme de vocabulaire ou une phrase complète, que ce soit vers le français ou vers la LSF. Cette technique n'est pas

toujours facile: elle nécessite de repérer lorsqu'un collègue est en difficulté et de réussir à lui transmettre l'information dont il a besoin. La personne en train d'interpréter doit aussi réussir à gérer cette information qu'elle reçoit, en l'incluant ou non dans son interprétation.

Les incompréhensions peuvent être dues à la situation ou à l'état de l'interprète. Lorsque l'ILS est confronté à un thème qui lui est peu familier ou lorsque la fatigue se fait ressentir, la compréhension peut en pâtir. Pour y remédier, le collègue au repos peut prendre le relais, laissant l'occasion à son confrère de se reposer quelques minutes et, éventuellement d'attendre que le sujet lui soit plus "parlant".

- Les limites

D'après moi, ce serait un leurre de penser qu'une bonne préparation annulerait systématiquement toutes les incompréhensions. On peut certes préparer un entretien ophtalmologique en s'imaginant les situations probables, mais chaque intervention présente son lot d'imprévus. L'ILS peut avoir un bon aperçu des situations les plus fréquentes chez l'ophtalmologiste mais reste à la merci des situations "originales". Le faible nombre d'interprètes en France ne leur permet pas de se spécialiser: un interprète intervenant en milieu scolaire, hospitalier, juridique, ainsi que dans les CAF, les banques ou les mairies ne peut être un expert dans chacun de ces domaines. Et quand bien même l'interprète serait expert dans un domaine, cela n'implique pas une compréhension totale et absolue de tout ce qui est dit. En effet, il ne s'agit pas seulement de maîtriser le sujet, il faut aussi comprendre la logique des participants. Grâce à la formation, j'ai pris conscience que les personnes s'expriment chacune avec leur propre logique. Il est ainsi bien plus facile d'interpréter les propos d'une personne que l'on connaît. Une bonne préparation ne pourrait donc éviter toutes les incompréhensions.

Le fait de transcoder ou épeler (sans faire passer le sens auparavant) trouve également ses limites. D'abord parce que l'ILS est là pour interpréter du sens. Ces stratégies concernent uniquement la forme du discours d'origine. La structure de la langue d'arrivée n'est pas respectée; pour essayer de comprendre, le récepteur doit posséder de bonnes connaissances dans la langue de départ (celle qui n'est donc pas la sienne). Dans l'exemple de la formation informatique, l'apprenante ne comprenait que parce qu'elle avait de bonnes connaissances en français. Enfin, si l'on considère que c'est à la personne et non à l'interprète de réagir face à une incompréhension, celle-ci doit alors parfois assumer les propres incompréhensions de l'interprète, ce qui n'est pas juste pour elle.

3.2. Les facteurs de choix.

3.2.1. Facteurs humains

- Personnalité de l'interprète

Il serait erroné de croire que, puisque les interprètes doivent tendre vers la neutralité, les pratiques sont totalement uniformes d'un interprète à l'autre. En réalité, une certaine marge de manœuvre existe dans laquelle la personnalité de l'interprète peut transparaître. Les théories décrivant l'interprète un peu comme une "machine à interpréter", oublient que le facteur humain implique nécessairement des variables interindividuelles. Il est impossible d'éditer une règle qui définirait l'ensemble des stratégies à adopter selon chaque problème rencontré. L'objet de ce chapitre est justement de montrer qu'il n'y a pas de réponses toutes faites, que l'interprète pèse le pour et le contre de chaque situation pour prendre sa décision.

La personnalité influe sur la façon qu'a l'interprète de percevoir sa profession et les principes déontologiques, comme nous le verrons dans la partie 3.3.

La personnalité de l'interprète entraîne d'autres répercussions. L'exemple suivant nous montre qu'un manque de confiance en soi de la part de l'interprète peut l'amener à interrompre: celui-ci pensait avoir mal compris alors que c'est la locutrice qui avait tenu des propos particulièrement flous. Celle-ci expliquait de manière très confuse qu'un enfant avait - ou n'avait pas fait - un dessin. Sa phrase était incompréhensible. C'est alors qu'intervint l'interprète.

***Interprète:** Attendez, j'ai pas compris, elle a fait le dessin? Elle a pas fait le dessin?"*

***Locutrice:** Elle a fait le dessin!...enfin, non, elle l'a pas fait, enfin...*

Cette réponse montre que la locutrice elle-même n'a pas les idées claires. La stratégie la plus adaptée aurait été d'interpréter d'emblée de façon confuse, au même titre que l'intervention de départ. Il se trouve donc que l'interruption n'était pas pertinente.

Pour éviter ce genre d'interruption inutile, l'interprète doit acquérir une grande confiance en soi et se dire que si il ne comprend pas les propos (et qu'il ne s'agit ni du caractère technique du discours, ni d'une absence de contexte), c'est que le locuteur lui-même est flou. Cette confiance s'acquiert sans doute en grande partie avec l'expérience. La

personne recevant un énoncé vague, par l'intermédiaire de l'interprète, imputera malheureusement parfois cela à l'interprète lui-même et non au discours d'origine. L'interprète doit éviter d'interrompre le locuteur pour "exiger" un discours plus clair, il doit accepter de produire un énoncé incorrect ou flou dans la langue cible, quitte à préciser, à la fin de l'intervention, que le locuteur était imprécis. Les personnes recevant le discours interprété ont en effet le droit de savoir d'où vient l'imprécision (du locuteur ou de l'interprète), et l'interprète a le droit de se "protéger" pour ne pas prendre la responsabilité de tous les énoncés confus qui ne sont pas de son fait. Mais si l'ILS a confiance en lui, il peut interpréter avec assurance un discours vague et le locuteur saura faire la part des choses.

- Personnes en présence

En situation de liaison, l'interprète doit à mon avis faire preuve d'une certaine adaptabilité, en fonction des personnes en présence. Ainsi, il n'est pas rare que les interprètes expliquent: "Avec M.X, pas de problème, il est bien au clair avec le rôle de l'interprète". Cela implique la chose suivante: si l'interlocuteur "utilise" mal l'interprète, M.X se chargera de le lui faire remarquer. Les interruptions consistant à recadrer le rôle de l'interprète sont alors moins fréquentes. A l'inverse, si les personnes sont confrontées pour la première fois à un interprète, celui-ci les interrompra peut-être plus volontiers.

Cette question d'adaptabilité peut faire débat. Certains peuvent considérer que l'interprète n'a pas à agir différemment avec tel ou tel client. J'ai moi-même le sentiment que travailler avec des êtres humains implique un minimum d'adaptabilité. Chacun est différent et les rapports humains sont infiniment variés. La présence de l'interprète est perçue différemment suivant les cas. L'interprète doit prendre en compte ces différences et faire en sorte que son rôle soit clairement défini. Danielle-Claude Bélanger souligne cette flexibilité du rôle de l'interprète en fonction de la situation de communication:

"La structure triadique des situations de communication médiatisées par un interprète n'est pas figée. Des coalitions se forment et bougent au fil des échanges. On peut observer une mobilité des rôles. L'interprète peut devoir intervenir, expliquer des points, se voir directement interpellé. La conversation est co-orientée par les énonciateurs mais la réussite de l'échange se réalise quand il y a « coalition à trois ». Bélanger (2000, <http://www.cvm.qc.ca/dcb/recherche-surdite/belangermemoire.pdf>)

La réaction de l'interprète peut également varier en situation de conférence. Par exemple, lorsqu'un ILS interprète vers la LSF devant un public composé uniquement de personnes sourdes, il s'autorisera probablement à interrompre le conférencier plus facilement que pour une conférence où il n'y a pas une seule personne sourde.

3.2.2. Facteurs situationnels

- Type d'intervention

Les situations de liaison, de réunions et les interprétations téléphoniques sont plus sujettes aux interruptions, tandis que les conférences ou les traductions s'y prêtent moins bien.

En effet, interrompre une relation duelle est souvent moins gênant qu'interrompre une conférence avec une foule de spectateurs.

"Une des difficultés qui frappe le plus les débutants est, contrairement aux situations de liaison, l'impossibilité – ou la grande difficulté- d'interrompre le cours de la conférence lorsque l'interprète n'a pas compris, ou a un décalage trop important. Les types de conférences sont divers: dans certaines d'entre elles, notamment lorsque l'intervenant connaît le monde des sourds et la difficulté du travail de l'interprète, il est possible pour l'interprète de demander un bref retour en arrière ou une explication – à condition que cela ne soit pas trop fréquent et gêne le déroulement de la conférence. Dans certaines grandes conférences, il est strictement impossible d'interrompre le flot du discours, et l'interprète doit suivre, coûte que coûte."Guitteny (p9) ¹⁵

Pour les réunions, c'est souvent l'absence de contexte pour l'interprète et le fait que les participants soient indisciplinés qui engendre des interruptions.

Interpréter une conversation téléphonique est souvent source de malentendus, l'interprète doit donc souvent intervenir pour éviter de grands quiproquos.

Quant à la traduction, s'il s'agit d'aboutir à un texte écrit, le problème des interruptions ne se pose pas. Si la traduction en LSF est filmée, les interruptions sont

¹⁵ Citation extraite d'un dossier intitulé "Liaison et conférence, continuité et discontinuité", distribué à des étudiants en interprétation.

conditionnées par les conditions de tournage. Ainsi, le traducteur filmant lui-même sa production n'aura pas d'impératifs et pourra recommencer ou couper quand il en a envie, tandis qu'il sera parfois soumis à des impératifs de tournage qui ne lui permettront pas de recommencer. Lors d'une traduction, l'ILS a eu le temps de préparer et de régler à l'avance les problèmes qui pourraient se poser (incompréhensions, problèmes d'interprétation, ...)

- Caractère plus ou moins formel de la situation

L'ILS peut ressentir que telle ou telle situation se prête plus ou moins bien aux interruptions. Certaines situations se déroulent dans une atmosphère bien détendue. J'ai pu constater qu'il est souvent efficace d'ajouter une pointe d'humour lorsque l'ILS interrompt les participants, comme le montrent ces exemples:

Médecin: "...le syndrome de Sturge-Weber..."

Interprète (en riant): " Ouh là! Je crois que vous allez devoir me la refaire!"

En réunion, alors que toutes les personnes parlent en même temps:

Interprète: "hé ho, je n'ai qu'un seul cerveau!"

L'interruption "passe" mieux. Le fait d'être très sec dans la façon d'interrompre peut gêner le bon déroulement de la situation en mettant mal à l'aise les participants. Le fait de mettre systématiquement une distance avec les protagonistes dessert parfois le but souhaité: l'ILS acquiert une grande visibilité (s'il est extrêmement rigide dans une atmosphère détendue). Là encore, il faut faire preuve de souplesse et ne pas croire que la neutralité passe par une rigidité excessive.

- Contexte

Deux éléments contextuels peuvent avoir une importance dans le choix d'interrompre: ce qui s'est passé avant la situation et ce qui se passe depuis le début de la situation.

Les antécédents de la situation peuvent d'une part influencer sur le choix de l'interprète. Plusieurs éléments peuvent rentrer en compte: le fait que l'ILS et les participants se connaissent, que les protagonistes aient déjà eu affaire à un interprète, la façon dont est perçu l'ILS,... cela aura une incidence sur l'ambiance générale et donnera également des indications à l'ILS sur la façon dont ces personnes "tolèrent" les interruptions. Ainsi, peut-

être l'ILS réagira-t-il différemment si le médecin soupire à chaque intervention ou s'il explique qu'il ne faut pas hésiter à l'interrompre en cas de problème.

D'autre part, l'ILS prendra en compte avant d'interrompre la façon dont s'est déroulée la situation jusque là. En effet, l'interprète peut difficilement intervenir pour une incompréhension, s'il a déjà interrompu dix fois le locuteur pour cette même raison. Il devra alors utiliser une autre stratégie.

3.3. Les enjeux de ces choix.

Sandra Hale indique la chose suivante: "Interpreters should be guided by the question of accuracy and impartiality when deciding whether it is necessary to interrupt or not."¹⁶ (Hale, 2001, <http://www.criticallink.org/journals/5.pdf>) En réalité, bien des facteurs entrent en jeu lorsqu'il s'agit de prendre cette décision.

3.3.1. Transparence ou Fidélité?

- Exemple concret: interrompre en réunion

Les attitudes des interprètes observés ne sont pas unanimes concernant les interruptions. Le meilleur exemple est sans doute le suivant car c'est une situation courante, où les réactions sont pour le moins différentes suivant chacun.

Lors d'une réunion, plusieurs participants entendants parlent en même temps

Voici trois "réponses" contrastées que j'ai pu observer chez les interprètes, de la moins "interventionniste" à la plus "interventionniste":

- a) Dans le premier cas, les interprètes ont pris le parti dans ces situations d'interpréter [ils parlent tous en même temps]. Si le sourd souhaite avoir accès à ce qui est dit, c'est à lui de prendre les choses en mains et de demander aux autres participants de respecter les tours de parole. C'est la variante "ajouter une explication".

¹⁶ La question de la précision et de la neutralité doit guider les interprètes dans leur décision d'interrompre ou non.

b) Dans le deuxième cas, le plus fréquent, les interprètes interrompent le discours en disant une phrase comme "je ne peux pas vous traduire: une personne à la fois s'il vous plaît". Il s'agit de la variante "recadrer le rôle de l'interprète". (exemples de phrases entendues: "*doucement, doucement*", "*je ne peux pas traduire deux personnes en même temps*", "*excusez-moi, ce serait bien de ne pas parler tous en même temps*", "*excusez-moi!!!*", "*pas tous à la fois!*" "*excusez l'interprète!!!*", "*vous êtes plusieurs en même temps en train de parler*", "*s'il vous plaît!*", "*ttttttt!!!*", "*hé ho! je n'ai que deux mains!!!*", "*là, il y en a deux qui parlent!!!*" "*excusez-moi mais vous parlez toutes en même temps!*", "*une personne à la fois s'il vous plaît!*"). Bien souvent, les participants restent "sages" pendant quelques minutes puis recommencent leurs discours parallèles de plus belle. J'ai pu remarqué qu'au bout de 2 ou 3 rappels à l'ordre, les interprètes prenaient le parti de ne plus interpréter, reprenant la stratégie énoncée plus haut dans le premier cas.

c) Dans le troisième cas, le plus "interventionniste", Les deux stratégies énoncées juste au dessus ont été utilisées (rappels à l'ordre puis [ils parlent tous en même temps]). Les participants ayant une nouvelle fois oublié les recommandations de l'interprète et la personne sourde ne réagissant pas pour les leur rappeler, l'interprète, exaspérée, s'est écriée:

"Je m'excuse, avant de partir, je voulais vous dire que les interprètes ont travaillé dans des conditions très désagréables, que malgré nos multiples recommandations, vous n'avez pas arrêté de parler tous en même temps. Vous parliez d'accessibilité des personnes handicapées et vous n'êtes pas capables de gérer cette réunion pour que M.X puisse avoir accès à la totalité des informations. J'espère que c'est la dernière fois que nous avons à travailler dans de telles conditions".

L'interprète avait prévenu le sourd qu'elle allait intervenir et son discours a été interprété par sa collègue qui travaillait en binôme avec elle. C'est également une variante de l'interruption "recadrer le rôle de l'interprète".

Ces exemples vont chronologiquement dans le sens d'une moins grande transparence de l'interprète. Cependant, la fidélité augmente au fur et à mesure que la transparence diminue.

Le manque de transparence est un des problèmes posé par le fait d'interrompre les protagonistes, comme le remarque Daniel Gile:

Si cette tactique peut avoir une certaine efficacité là où les autres sont impuissantes, notamment dans sa variante 'demande d'intervention', elle a peut être un effet perturbateur. En effet, elle change brusquement les règles du jeu, l'interprète n'étant plus 'transparent' mais intervenant actif. [...] aucune des études sur la qualité du travail n'a abordé cette question jusqu'à maintenant. »¹⁷ Gile (1995: p132)

Il est concevable de considérer que l'interprète ne peut effectuer un bon travail que si l'ensemble des propos de chaque personne a été interprété, et pour cela, éviter par tous les moyens, y compris en interrompant le discours, de laisser des propos non-interprétés. L'ILS est alors en charge de rappeler dans quelles conditions il peut ou ne peut travailler, afin d'effectuer une interprétation fidèle.

Cependant, d'autres personnes partent du point de vue que ça ne fait pas partie du rôle de l'interprète de rappeler les gens à l'ordre. Si les gens parlent en même temps, c'est un manque de respect envers la personne sourde qui ne peut avoir accès aux informations, et c'est alors à elle de s'en plaindre.

- Jusqu'où responsabiliser les participants?

Cela pose alors la question de la responsabilisation et de l'autonomie, notamment des personnes sourdes. Face à certains usagers sourds, l'interprète sait que son rôle est bien clair et que cette personne se chargera elle-même de rectifier les choses, comme je l'ai déjà évoqué. Ces personnes diront lors de réunions [ne parlez pas tous en même temps, l'interprète ne peut pas traduire], ou lors d'entretiens de liaison [adressez-vous à moi], ou [c'est moi qu'il faut regarder], parfois même [je vais vous réexpliquer le rôle de l'interprète]. L'interprète se gardera bien d'interrompre le discours d'une quelconque manière, mais encore faut-il qu'il sache être en présence d'une telle personne. Ces situations sont évidemment idéales.

Mais un bon nombre de personnes sourdes ne réagiront pas face à ces situations, soit parce qu'elles ne connaissent pas vraiment le rôle de l'ILS soit parce qu'elles n'osent

¹⁷ L'auteur parle ici de la variante "demande d'intervention". En effet, chez les interprètes en langues orales, il n'est pas toujours possible d'intervenir directement. Ceux-ci se trouvent souvent en cabine et ne sont donc pas physiquement présent sur le lieu où se déroule la situation. Ils doivent alors demander d'intervenir à une des personnes qui peut l'entendre grâce au casque. L'auteur donne pour cela les exemples suivants: "*Il peut aussi leur demander de demander à l'orateur de ralentir, de brancher son microphone si celui-ci est hors-tension, de se rapprocher du microphone s'il en est trop loin*". L'ILS, étant sur place, il n'a pas besoin de passer par un intermédiaire. Une étude approfondie montrerait peut-être que les ILS sont plus enclins à interrompre par rapport à leurs confrères en langues orales.

pas. On peut chercher dans l'histoire des sourds des raisons de cette peur d'intervenir et de s'affirmer. Sans rentrer dans les détails, les sourds n'ont pas eu accès à la majorité des informations pendant des années. L'avènement récent des ILS peut leur donner cette occasion, mais l'héritage de ces années de soumission se fait parfois ressentir. Ainsi, il peut leur sembler normal lors d'une réunion ou d'un entretien chez le médecin de ne pas comprendre sans pour autant le signaler. Habités à recevoir des informations incomplètes et parcellaires, si l'ILS n'interprète pas un passage de la réunion, ces sourds n'interviendront pas pour demander aux participants de parler à tour de rôle. Ayant parfois un complexe d'infériorité par rapport aux entendants suite à des années de domination, ces sourds n'estimeraient pas choquant le fait de ne pas être regardés par le médecin et le fait que l'on parle d'eux à la troisième personne en leur présence.

Mais si parfois les sourds ne se permettent pas d'intervenir, ce peut aussi être tout simplement une question de tempérament. Certaines personnes, sourdes ou entendants, préfèrent ne pas se faire remarquer, par timidité, par pudeur, par peur ou pour diverses raisons. Il y a souvent en réunion des personnes qui écoutent sans jamais prendre la parole, de même qu'il n'est pas rare que des patients n'osent pas dire à leur médecin qu'ils n'ont pas compris ce qu'il vient de dire.

Pour ces raisons, l'ILS peut-il exiger des usagers sourds qu'au nom de leur autonomie, eux-mêmes se manifestent pour régler les problèmes liés directement à un problème d'interprétation? Si l'entendant peut suivre entièrement une réunion sans y intervenir, ne doit-on pas donner au sourd cette même possibilité?

Certains usagers préféreront suivre la totalité de la réunion sans avoir à y intervenir, d'autres considéreront que c'est à eux de "militer" pour que la réunion leur soit entièrement accessible, de faire respecter les tours de parole.

Certains, désirant une totale autonomie, estimeront que c'est à eux et non à l'interprète de dire au médecin de les regarder. D'autres considéreront que l'ILS, en tant que professionnel, doit s'assurer de bien faire comprendre son rôle, et que ce n'est pas à l'utilisateur de prendre en charge les contraintes qu'impose la présence de l'interprète. D'autres encore, ne se poseront nullement ces questions.

Face à cette situation de réunion, j'estime que l'ensemble de ces stratégies est valable. Pour ma part, j'ai tendance à privilégier la deuxième solution (interrompre au début pour demander de ne pas parler en même temps, et si les gens persistent, signaler [ils parlent tous en même temps]). Je pense en effet qu'il ne s'agit pas au départ d'un manque de respect des participants mais simplement du fait qu'ils n'ont pas conscience de

l'impossibilité d'interpréter. L'ILS peut alors leur rappeler et recadrer son rôle. Je pense que ce n'est pas "prendre la place du sourd" que de rappeler à l'ordre les participants. L'interprète pâtit aussi des conséquences de ces conversations simultanées et ne peut effectuer correctement son travail. Il est en droit de le faire remarquer.

À mon avis, la dernière solution n'est pas à privilégier (faire la "morale"). Je pense que l'interprète sort de son rôle et perd de sa neutralité. Il influe sur le déroulement de la réunion en générant un mal-être chez tous les participants. Cela pourrait, indirectement avoir des conséquences négatives sur le seul sourd présent dans l'assistance. Les participants pourraient inconsciemment faire retomber sur lui la colère qu'ils auraient contre l'interprète, car si le sourd n'était pas là, l'interprète ne serait pas là non plus.

- La transparence n'est pas toujours là où on l'attend.

On pourrait penser qu'une interruption engendre forcément une plus grande visibilité de l'interprète. Ceci n'est pas toujours le cas.

Je pense que s'interdire à tout prix la moindre interruption, même minime, peut alourdir la situation et rendre l'interprète trop visible. On récolte alors l'effet inverse de ce que l'on veut obtenir. Prenons un exemple extrême où un conférencier demanderait "ça va pour l'interprète?". Si l'ILS se refuse de répondre ou même simplement d'acquiescer pour ne pas être trop visible, c'est pour moi une erreur. Tous les regards se tournent alors vers lui, attendant une réponse qui ne vient pas, un malaise se crée, l'ILS passe pour quelqu'un de froid et distant... bref, cherchant à être "transparent", il devient en fait le centre des attentions.

Le fait de répondre "oui, ça va merci" de façon rapide mais sympathique, ne le fait en rien sortir de son rôle. Dans ce cas, il doit bien sûr aussi interpréter immédiatement après sa réponse.

Encore une fois, rien ne sert d'appliquer strictement des règles, qui parfois desservent le véritable but que l'on cherche à atteindre. Il faut au contraire s'efforcer de chercher les meilleurs moyens pour atteindre nos objectifs, selon la situation qui s'offre à nous.

"Être transparent" n'est pas un but en soi, c'est un moyen: l'objectif est de laisser les participants autonomes, maîtres de leur parole et de la situation de communication.

3.3.2. Signaler des éléments purement linguistiques ou rester neutre?

Nous avons vu précédemment que des discours jouant avec la forme de la langue (jeux de mots, poésies, expressions) pouvaient poser des problèmes d'interprétation, ainsi que les rendez-vous en santé mentale ou toute situation métalinguistique.

Pour la plupart des situations, "*il vaut mieux "sacrifier" la forme pour faire passer le sens*" (Guitteny, p 23)²². Mais comment faire lorsque la forme même du discours a de l'importance? Il n'est pas évident pour l'interprète de savoir jusqu'à quel point il peut intervenir en son nom, pour expliquer ce que lui a perçu mais que l'interlocuteur unilingue ne peut comprendre. Où s'arrête le rôle de l'interprète? Certaines interruptions "explicatives" mettent-elles en danger la neutralité de l'interprète, et, si oui, comment en connaître les limites?

J'ai répertorié trois types de situations dans lesquelles le contenu linguistique peut être évalué, d'une manière ou d'une autre. La première concerne les examens, lorsqu'un candidat sourd présente un oral devant un jury entendant, en présence d'un interprète. La deuxième concerne les entretiens en santé mentale, dans lesquels le thérapeute peut être tenté de prendre en compte la façon dont s'exprime le patient sourd (par le truchement de l'interprète), d'un point de vue formel. La dernière situation concerne le domaine scolaire, où l'élève sourd peut avoir besoin d'acquérir des connaissances dans la langue d'origine: le français.

- Situation d'examen:

Je fais ici référence aux situations où un candidat sourd est face à un examinateur entendant. Puisque L'ILS ne peut influencer sur le déroulement de l'entretien, il ne peut faire de remarques sur le contenu de la production signée de l'élève. Cependant, si cela concerne la forme du discours, et que cela empêche l'ILS de bien faire son travail, il peut parfois intervenir. Par exemple, il peut arriver que l'élève possède en réalité une bonne LSF, mais qu'il utilise le français signé pour être sûr d'être bien compris par l'interprète (ce qui n'est sans doute pas la meilleure solution!), ou parce qu'il estime que c'est plus approprié dans une situation d'examen (il existe parfois un complexe d'infériorité de la LSF par rapport au français) ou simplement parce que le stress l'amène à suivre la construction de son texte écrit.

"Afin de pouvoir travailler correctement, l'interprète doit également rappeler à l'élève de s'exprimer naturellement et de ne pas lire en "faisant du mot-à-signé". De par la situation stressante, certains élèves se rassurent en ne quittant pas leurs notes des yeux. Ils font alors un transcodage des mots français écrits sur leur feuille vers les signes de la LSF." (Paris, 2005: p6)

Dans le cas précédent, cette information concerne l'ensemble de la situation et prend donc idéalement la forme d'un aparté explicatif en début d'examen. Cela peut aussi faire l'objet d'une interruption, lorsqu'il s'agit d'une remarque ponctuelle et non plus globale. Voici un exemple repéré en situation d'examen blanc où le candidat sourd présentait un rapport de stage à un examinateur entendant.

***Examineur:** Je ne sais pas si l'hésitation vient de vous ou lui?*

***Interprète:** Non, ça vient de lui.*

Et, à l'inverse, plus tard, alors que l'interprète bute sur le mot "fax" qu'il ne retrouve pas:

***Interprète:** Ce n'est pas lui, c'est moi qui ne retrouvais pas le mot.*

Il est logique que l'examineur sache l'origine de l'hésitation: le sourd n'a pas à assumer les erreurs de l'interprète, mais il n'a pas non plus à faire passer ses propres erreurs sur le compte de l'interprète. "L'interprète doit alors avoir un entretien avec le jury afin de lui expliquer quel est son rôle, et éventuellement (...), que les hésitations peuvent venir de lui et non de l'élève." (Paris, 2005: p5).

En situation d'examen, l'ILS n'est pas maître du sens qu'il fait passer mais c'est lui qui choisit les mots en français. Il peut alors craindre d'influer sur l'évaluation de l'examineur. Selon Guylaine Paris (2005: pp5-6), ce n'est pas le cas:

"Dans cette situation, certains interprètes craignent alors que leur expression soit jugée, et non celle de l'élève. Or, il n'en est rien. (...) l'habitude qu'ils [les professeurs] ont de faire passer des examens leur permet de repérer l'aisance et l'assurance du candidat lors de ses réponses au travers de tout ce qui est communication co-verbale (positionnement du corps, regard franc ou au contraire fuyant, hésitations,...). C'est donc vraiment lui qu'ils jugent."

Lors des situations d'examens, l'ILS doit donc à mon avis se concentrer sur le sens. Il doit également faire passer dans son interprétation les hésitations ou le manque d'assurance du candidat. Mais il doit aussi informer l'examineur que les mots choisis ou les tournures de phrases sont ceux de l'interprète et non de l'élève. Pour pouvoir évaluer le candidat équitablement, l'examineur doit être en possession de tous les éléments permettant de distinguer ce qui relève de l'expression du candidat ou de celle de l'interprète. Ainsi, l'interprète peut intervenir pour faire la part des choses. Quand cela est possible, l'idéal est de le faire avant ou après la situation d'examen.

- Situation en santé mentale

Dans son article sur le thème de l'interprétation en santé mentale, Carole Gutman donne l'exemple d'une patiente sourde qui s'exprime à propos de sa famille et qui peu à peu, déplace son espace de signation vers l'emplacement du père. C.Gutman (2005: p29) se pose alors la question suivante: "Que fait l'interprète? Il est le seul à avoir remarqué ce déplacement. Comment le traduire? Doit-il le signaler au thérapeute? En le signalant ne sort-il pas de sa place et ne devient-il pas un peu un co-thérapeute? Jusqu'où aller?"

Je trouve que cette situation est vraiment problématique. J'avoue ne pas avoir d'avis déterminé sur la stratégie à adopter. Cela confirme néanmoins que la présence d'un ILS dans ce genre d'entretien n'est pas une solution vraiment adaptée. L'idéal est que le thérapeute et le patient soient capables de communiquer dans la même langue.¹⁸

- Domaine scolaire.

Pour illustrer l'importance que peut avoir la forme même du discours d'un enseignant, voici l'exemple d'un cours de géographie que j'interprétais.

Le professeur explique les flux migratoires et en vient à parler des pays scandinaves. N'ayant pas de signe pour "scandinave", je choisis alors de faire passer le sens. J'interprète donc [Pays du Nord] [Norvège] [Suède] [Finlande] [etc]. Le mot "scandinave" n'apparaît donc pas dans mon interprétation.¹⁹ Quelques minutes plus tard, l'enseignant distribue une feuille d'exercices, où figure une question concernant les pays

¹⁸ Cela montre donc qu'il est essentiel que les sourds puissent avoir accès à toutes les formations. Ils pourraient dans le cas présent exercer comme thérapeutes, recevoir des patients et communiquer en LSF pendant la consultation.

¹⁹ L'alphabet dactylogique de la LSF aurait permis d'épeler ce mot français.

scandinaves. L'élève sourd lève alors la main pour demander ce que veut dire "scandinave". J'ai alors interprété sa question.

Mon interprétation n'était pas adaptée: il aurait été plus adéquat de faire passer le mot français, éventuellement accompagné du sens.

Comme le montre cet exemple, la forme du discours revêt souvent de l'importance en milieu scolaire. L'ILS doit faire le choix d'ajouter ou non des informations formelles en plus de faire passer le sens. Cela peut alors faire l'objet d'une interruption "ajouter une explication", comme je l'ai défini précédemment.²⁰

Dans le domaine scolaire, il est fréquent que le professeur dicte un texte aux élèves. Là encore, l'ILS a plusieurs possibilités:

a) Certains diront en LSF "le professeur dicte", sans en interpréter les propos. C'est la variante "ajouter une explication".

b) D'autres interpréteront sans interrompre. Mais ils doivent prendre un grand décalage. Imaginons l'exemple suivant:

Professeur: "*c'est dans ce climat, virgule...*" (longue pause pendant laquelle les élèves notent, l'ILS ne peut pas interpréter car il n'y a pas encore de sens à cette phrase)
"...que, virgule, dans les cercles bourgeois avides d'ordre, virgule..."(pause)
"...germa l'idée..." (pause)
"...de faire appel à Napoléon, point".

L'interprète doit attendre la phrase complète pour avoir un sens. Cet exemple nous montre à quel point interpréter un texte dicté est inadapté.

c) D'autres encore choisiront d'interrompre le professeur en disant "Excusez-moi, si vous dictez, je ne peux pas interpréter car j'ai besoin d'avoir la phrase complète pour pouvoir traduire le sens." Ou alors "Pardon, si vous dictez, Untel (élève) ne pourra pas écrire vos mots à vous, parce que je traduis le sens et non pas les mots. De plus, c'est difficile pour lui de regarder l'interprète et d'écrire en même temps". C'est la variante "signaler une difficulté".

²⁰ Dans l'exemple ci-dessus, il n'est pas nécessaire d'interrompre, puisqu'on peut simplement ajouter le mot épilé "scandinave". Mais, parfois, il faudra préciser "expression française" ou "structure particulière au français:...", ce qui rentre alors dans ce que j'ai appelé interruption "ajouter une explication".

d) D'autres interprètes choisiront enfin de conseiller le professeur en lui disant "Vous pouvez l'écrire au tableau ou photocopier le texte pour Untel? Moi, je ne peux pas interpréter". C'est la variante "signaler une difficulté" mais en proposant au professeur des idées de solutions alternatives.

Ces solutions ne sont probablement ni exhaustives ni exclusives (on peut combiner a+b ou b+c,...). Je pense qu'aucune ne fait entorse à la neutralité. La stratégie (b) se veut fidèle mais, la conséquence logique est que l'élève copie sur son voisin le texte à dicter, sans même regarder l'interprète. Je pense qu'il vaut mieux choisir d'informer le professeur des difficultés posées (c) et, mieux encore, de lui proposer des solutions alternatives (d). Il ne s'agit pas d'influer sur la pédagogie du professeur mais simplement de lui indiquer des solutions qui ne sont pas forcément évidentes si l'on n'est pas familiarisé à la surdité.²¹

Avant d'interrompre pour un problème lié à l'importance formelle du discours, l'ILS doit donc s'interroger s'il est de son ressort d'en informer les personnes en présence. Il doit avoir conscience que sa neutralité est en jeu, ainsi que sa fidélité au discours. Il doit cerner les limites de son rôle. Que ce soit avec l'examineur, le thérapeute ou l'enseignant, il faut que son rôle soit clairement défini.

3.3.3. Privilégier le sens global ou la stricte fidélité?

- Exemple concret: le médecin et son dictaphone.

Voici un autre exemple où les pratiques diffèrent selon les interprètes que j'ai observé, ou avec lesquels j'ai discuté. Ceci se passe en fin d'entretien médical. Le médecin sort un dictaphone pour dicter à sa secrétaire une lettre à transmettre à un collègue. Cette lettre, qui généralement reprend en substance ce qui a été dit en entretien, est dictée à un rythme extrêmement soutenu. A cette difficulté s'ajoute la structure "écrite" du discours et bien sûr, le caractère extrêmement technique du discours. La solution idéale voudrait que l'on interprète fidèlement ces propos: dans les faits, cela est parfois quasiment impossible. Dans le cas présent, il est impossible d'interrompre le médecin dès qu'on ne comprend pas quelque chose: en effet, il est en train d'enregistrer ce qu'il dit. Quelles sont les possibilités qui s'offrent alors aux interprètes? Nous verrons que chaque stratégie implique une

²¹ Là encore, l'ILS se doit d'avoir informé le professeur avant le cours de cette difficulté. L'interruption est juste un "rappel des règles du jeu".

interruption, qu'elle prenne la forme d'une explication, d'un résumé, ou d'une demande d'explication.

a) Interprétation fidèle: L'interprète peut décider de rester le plus fidèle possible et donc d'interpréter le texte dicté.

b) Ajouter une explication: Une autre stratégie observée consiste à expliquer globalement ce que fait et dit le médecin. Les interprètes signent alors au patient sourd "*le médecin dicte une lettre à la secrétaire. Il explique que vous avez tel symptôme,...*" ou alors "*le médecin dicte une lettre à la secrétaire. Il répète ce qui a déjà été dit pendant l'entretien.*"

c) Signaler une difficulté: optant pour une autre alternative, l'interprète peut choisir de dire "*le médecin dicte une lettre à la secrétaire, il va très vite et il utilise des mots techniques, je ne peux pas interpréter*" Le patient est libre de dire au médecin, une fois qu'il a fini de dicter "*Excusez-moi, l'interprète n'a pas pu traduire pendant que vous dictiez, est-ce que vous pourriez m'expliquer ce que vous avez dit?*"

d) Demander une explication: L'interprète peut enfin choisir de dire ceci: "*le médecin dicte une lettre à la secrétaire. Je ne peux pas l'interrompre parce qu'il est en train d'enregistrer. Quand il aura fini, je lui dirai que je n'ai pas pu interpréter et je lui demanderai de redire ce qu'il vient de dire*".

Avant de poursuivre, il semble nécessaire de préciser la chose suivante. Certaines personnes pourraient penser qu'interpréter n'est pas utile dans ce cas, puisque le discours ne s'adresse pas directement au patient sourd, mais à la secrétaire. Pourtant, si le patient était entendant, il aurait accès à ce discours, tout à moins à ce qu'il en comprend. Cela peut lui apporter des informations diverses, lui faire prendre conscience de la gravité ou non de la situation, le faire réagir par rapport à quelque chose qu'il n'a pas compris,... Il n'est d'ailleurs pas anodin que le médecin choisisse de dicter sa lettre en présence du patient plutôt qu'après l'entretien. Il choisit en faisant cela d'y impliquer d'une certaine façon son patient. Le patient sourd doit donc également y avoir accès.

- La fidélité: une utopie?

L'exemple étudié est particulièrement intéressant car l'interprète n'a pas l'occasion d'arrêter le médecin. J'étudierai ici la variante "interprétation fidèle". Si l'ILS opte pour cette stratégie, il doit la maintenir jusqu'au bout. Cela n'est en effet pas aisé de commencer à interpréter et de s'arrêter en pleine interprétation face à la difficulté. Cette stratégie est-elle si fidèle que cela, et permet-elle d'éviter les "interruptions", au sens défini dans ce mémoire?

Le premier risque est évidemment d'être coincé face à la complexité du discours et d'aboutir, en essayant d'être fidèle, à un discours en LSF totalement incompréhensible. Faut-il alors par exemple préférer cette stratégie à la variante "ajouter une explication"? Grâce à cette dernière, le patient avait accès au discours dans sa globalité, mais pas dans le détail. Mais quand l'interprète essaie d'être fidèle, le patient peut être perdu dans une multitude de détails mal interprétés, et n'avoir finalement accès à rien.

Le deuxième risque est de faire des contresens. En effet face à l'incompréhension, l'interprète essaiera de s'appuyer sur ce qui a été dit pendant l'entretien pour reconstituer un sens à ce qu'il entend. A trop essayer de rester fidèle au locuteur, il en arrive à déformer ses propos.

L'interprète peut saisir la plupart du discours et être gêné simplement par quelques mots appartenant au jargon médical. Certains font alors le choix de dire: [entre guillemets] [mot] [technique]²². C'est une solution totalement acceptable. Il s'agit cependant d'une interruption, l'interprète étant brièvement sorti de son rôle d'alter ego de l'orateur. On ne peut parler de fidélité totale dans ce cas-là.

Admettons enfin que l'interprète comprenne la totalité de ce que dicte le médecin, que ce soit le sens général mais aussi le vocabulaire spécialisé. Peut-il pour autant se passer d'une interruption? Peut-il éviter de préciser que le médecin dicte une lettre? Le patient entendant comprend que le médecin dicte quelque chose: le médecin n'a pas une "intonation d'oral", il précise la ponctuation ("Cher confrère, virgule,...") et surtout il utilise la structure du français écrit, qui n'est pas la même que celle de l'oral. Il est possible en français de s'exprimer oralement selon la structure de l'écrit. Mais la LSF ne possédant pas d'écriture, ce procédé n'est pas possible. Comment dans ce cas faire comprendre dans l'interprétation que le médecin dicte, si ce n'est en le précisant?

²² Je parle bien des situations où ils signalent qu'il y a un mot technique et non pas de celles où ils interprètent en épelant le mot technique.

Dans le cas présent, vouloir à tout pris être fidèle peut parfois s'avérer néfaste: interprétation incompréhensible ou pire, emplie de contresens. Il s'avère également qu'on ne peut se passer d'interrompre, ne serait-ce que pour préciser que le médecin dicte.

- Neutralité, Fidélité : Réalité?

Je m'attarderai sur la variante " ajouter une explication". Voyant que la stratégie "interprétation fidèle" pose certaines difficultés, on pourrait se rabattre sur cette méthode en espérant qu'elle engendre moins de problèmes.

Il est néanmoins clair que la fidélité n'est pas mise à l'honneur dans cette stratégie. L'interprète résume, explique, supprime...il n'est donc pas fidèle aux propos du médecin.

Mais résumer implique également de perdre en neutralité. Choisir d'interpréter tel propos et non pas tel autre, reviendrait à penser que certains propos valent la peine d'être interprétés et d'autres pas. C'est donc une certaine forme de jugement de l'interprète, qui filtre les informations.

La variante "signaler une difficulté" est elle aussi une entorse à la fidélité. Elle a néanmoins l'avantage de laisser au patient la possibilité de redemander au médecin ce qui a été dit.

La variante "demander une explication" permet d'être fidèle au discours mais nous replonge dans le problème énoncé en 3.3.1. "Transparence ou fidélité".

Ces exemples nous montrent ainsi les implications que peuvent avoir les décisions de l'interprète. Chaque interruption aura des répercussions – plus ou moins importantes – sur le déroulement de la situation.

CONCLUSION

En me basant sur l'observation d'interprètes dans des domaines variés, j'ai d'abord répertorié plusieurs motifs d'interruptions. Celles-ci peuvent être dues aux personnes en présence qui méconnaissent le rôle de l'interprète, au processus d'interprétation qui peut rendre difficile la restitution d'éléments formels ou d'imprécisions langagières, à l'interprète lui-même qui ne comprend pas le discours d'origine ou à la situation qui peut être porteuse de problèmes techniques.

L'interprète - qui jusqu'alors ne s'exprimait que pour retranscrire les propos des interlocuteurs - recadre alors son rôle, résume, informe, demande une explication, une précision, signale une difficulté... Il intervient en son nom, et pendant un court moment, il n'est le "porte-parole" de personne. Sa brusque présence dans l'énonciation renforce sa présence physique. En décidant d'interrompre les participants, l'interprète acquiert une visibilité qui peut nuire au bon déroulement de la situation. Mais en refusant d'interrompre, il peut déroger à certains principes phares du métier, comme la fidélité au discours. Il est alors confronté à un choix.

J'ai donc souhaité étudier les implications de ce choix. J'ai dans un premier temps répertorié quelques solutions alternatives qui pouvaient éviter d'interrompre les participants. Dans un deuxième temps, j'ai cherché à comprendre ce qui influait sur ces choix, que cela soit lié aux caractères des personnes ou au type de situation. Dans un dernier temps, j'ai voulu montrer les enjeux de ces choix, pour faire prendre conscience de la complexité de chaque situation.

Interpréter, c'est faire constamment des choix: des choix linguistiques bien sûr mais aussi des choix concernant la gestion de la situation. C'est pourquoi il n'est pas étonnant de ne pouvoir répondre sans équivoque à la problématique posée: une multitude de facteurs entreront en jeu dans la décision d'interrompre ou non le discours.

Avant de faire ce choix, l'ILS doit avoir intégré les principes déontologiques de l'interprète mais il doit surtout cerner les enjeux de la situation, d'un point de vue de l'interprétation, afin de savoir si son interruption va servir ou desservir ce but.

Puisque le fait d'interrompre n'est pas totalement exclu, il conviendrait de réfléchir de façon plus détaillée à la manière d'interrompre. J'ai brièvement évoqué la nécessité d'être concis et l'avantage que l'on peut tirer d'interrompre d'une façon légère voire humoristique, afin de rendre son intervention moins pesante. Il serait également intéressant de s'interroger sur la façon dont l'interprète peut faire comprendre qu'il parle en son nom (Faut-il par exemple dire "je" ou "l'interprète" lorsque l'ILS parle de lui?) et sur la façon dont L'ILS interprète ses propos (Doit-il choisir de "s'auto-interpréter" de façon simultanée ou consécutive?). Approfondir ces sujets permettrait de mettre en évidence le fait que l'ILS est une fois de plus soumis à un choix dont chaque issue comporte son lot d'avantages et son lot d'inconvénients.

ANNEXE 2: Questionnaire

Veillez répondre à ces questions dans l'ordre, spontanément, sans revenir en arrière pour ne pas être influencé par les questions ultérieures. Il n'y a ni bonnes ni mauvaises réponses.

- 1) Quelle est votre profession? Votre âge?
- 2) Avez-vous déjà communiqué avec une personne sourde?
- 3) Avez-vous déjà eu affaire à un interprète en langue des signes?
- 4) A votre avis, dans quels domaines peut être amené à travailler un interprète en langue des signes?
- 5) Quel est, selon vous, le rôle de l'interprète en langue des signes, lors d'un entretien entre un sourd et un entendant ? (3 réponses maximum)
- 6) L'interprète en langue des signes se différencie-t-il selon vous d'un interprète en langues vocales? Pourquoi?
- 7) Si, au sein de votre travail, vous êtes un jour amené(e)s à travailler avec un interprète en langue des signes, quelles qualités aimeriez-vous qu'il ait? Qu'attendriez-vous de lui?
- 8) **Imaginez que vous êtes interprète en langue des signes.** Que faites-vous dans les situations suivantes?
 - Vous êtes convoqué(e)s par la police pour traduire un entretien. Sur place, vous êtes en train de traduire et la personne sourde (dont vous connaissez le nom car vous avez déjà traduit pour elle) donne un faux nom à la police. Que faites-vous?
 - Vous traduisez un cours dans une classe où un élève sourd est intégré avec des élèves entendants. Soudain, l'élève sourd se met à insulter en langue des signes le professeur. Que faites-vous?
 - Vous venez de traduire un entretien d'embauche entre un chef d'entreprise et une jeune femme sourde. Vous avez senti que sa candidature ne serait pas retenue. Plus tard, la mère de cette femme vous demande comment s'est passé l'entretien. Que lui répondez-vous?
 - Vous traduisez une réunion à laquelle participent plusieurs personnes sourdes et entendantes, le matin et l'après-midi. Pendant la réunion du matin, un homme sourd prend la parole et demande en langue des signes "J'espère qu'un interprète sera là cet après-midi."
 - a) vous répondez: "oui, c'est moi qui viens traduire cet après-midi".
 - b) vous traduisez en français: "J'espère qu'un interprète sera là cet après-midi"
 - c) vous dites: "Monsieur dit qu'il espère qu'un interprète sera là cet après-midi"
- 9) Certaines questions vous ont-elles posé problème? Avez-vous répondu spontanément ou avez-vous eu besoin d'un temps de réflexion?

ANNEXE 3: Réponses aux questionnaires

1) Biologiste 58 ans

2) oui

3) non

4) intermédiaire entre personne sourde et entendante dans démarches administratives ou autres; consultations médicales ou autres, visites guidées, conférences, résolution de conflits

5) voir ci dessus : faciliter la compréhension "fine" entre les 2 partis

6) peu de différence: la principale étant de mettre à l'aise l'entendant qui peut être gêné par le handicap de la surdité de son interlocuteur s'il n'y a jamais été confronté

7) J'ai été confronté à ce problème (technicien sourd). le dialogue se faisait par la lecture sur les lèvres et la parole rééduquée du sourd avec l'aide de l'écrit pour s'assurer d'une compréhension parfaite de détails importants.

Savoir traduire le message avec neutralité, sans interprétation personnelle, mais également savoir repérer une mauvaise interprétation de la traduction et demander dans ce cas des précisions pour rendre le message compréhensible (ou recevable)

8)

-Je m'adresse à la personne sourde pour lui faire part de ma gêne à traduire cette information, des risques qu'elle prend. Je lui demande d'écrire son nom pour qu'il prenne seul cette responsabilité

-Je lui indique que je ne traduirais pas ce qu'il vient de dire et lui demande d'exprimer de façon plus posée le reproche qu'il fait à son professeur, je ferai part au professeur de la colère de l'élève

-Il ne s'agit que d'une impression, et cela concerne la jeune femme et non sa mère. J'essaie de rester le plus objectif possible.

- réponse c pour que la réponse s'adresse à la personne qui a posé la question (cela voudra dire à l'organisateur que l'information n'était pas bien passée avant la réunion)

9) question 7 car je n'ai jamais travaillé avec un interprète (dans ma situation ce n'était pas réalisable), j'ai triché pour cette réponse et suis revenue en arrière

1) Ingénieur informaticien, 29 ans

2) non

3) non

4) l'audiovisuel, métiers de la communication

5) savoir retranscrire exactement ou au moins le plus fidèlement possible les échanges

6) non aucunement, son rôle est le même

7) voir réponse à la question 5

8)

- je n'interviens pas car cela est en dehors de mes compétences. L'interprète doit être transparent.

- voir réponse précédente

- si les relations sont purement professionnelles, je n'ai pas à divulguer ceci.

- c

9) non, pas de problème. Il a juste fallu essayer de se mettre en conditions sachant que je n'ai jamais été dans ce genre de situation.

1) enseignante 55 ans

2) Oui

3) Oui

4) Dans énormément de pbs quotidiens qui peuvent aider le quotidien des personnes mais aussi dans TOUS les domaines qui peuvent concerner une personne qui n'est pas sourde (formation scolaire ou adulte, images visuelles cinéma ou télé, conférences, salons, spectacles...

5) Permettre aux 2 interlocuteurs de se comprendre et donc faciliter l'insertion de la personne sourde ? Éventuellement de lui faire atteindre son objectif par ex: un emploi.

6) Oui, car je crois que la personne sourde est peut-être plus vulnérable et il y a donc peut-être plus de "pédagogie encore à avoir?? Mais aussi parce que la langue des signes est moins riche en gestes que la parole elle-même et l'interprète va donc droit à "l'essentiel" dans ce qui est transmis de part et d'autre mais cela peut être aussi plus pauvre.

7) Comme je l'ai dit plus haut beaucoup de respect pour la "parole" de ses 2 interlocuteurs pour s'approcher le plus possible de ce qu'elles veulent transmettre et évidemment le secret des personnes.

- 8)
- Aie aie : je respecte sa "parole" et donne le nom qu'elle m'indique
- Je laisse tomber et indique à l'élève de se calmer (J'accompagne le rôle éducateur de l'enseignant)
- Je demande au préalable au jeune ce qu'il veut transmettre à sa mère et s'il ne me l'a pas dit je reste neutre.
- Réponse c
- 9) Je trouve ces questions d'autant plus pertinentes qu'elles s'adressent à chacun d'entre nous sourds ou pas. J'ai répondu spontanément aidée par mon expérience éducative mais j'ai encore plein de choses à apprendre...
-

- 1) médecin pédiatre
2) oui
3) oui
4) tous les domaines y compris domaine intime
5) communiquer du sourd vers l'entendant et vice versa
6) non ne se différencie pas
7) qu'il transcrive sans déformer ni se projeter
8)
- je laisse le faux nom
- je dis qu'il insulte
- je dis à la mère d'aller demander à sa fille ce qu'il en a été;
- c, ceci sera ma réponse
- 9) spontanément .je suis disponible pour aller plus loin:en tant que médecin j'ai été amené à suivre une personne sourde et je me suis fait aidé par une interprète en langue des signes ;j'ai appris à dire en langue des signes "prenez soin de vous" c'était une relation particulière
-

- 1) Pédiatre, 55 ans
2) oui
3) oui (la famille du sourd)
4) pour ma part la communication avec les malades sourds
5) traduire dans un sens comme dans l'autre sans déformer ni interpréter
6) oui et non (non car il traduit) (oui car la langue signée est chargée d'émotions infra verbales)
7) la discrétion, l'humanisme et l'humour...
8)
- Je traduis "il m'a dit s'appeler"
- Je traduis ses insultes (pour ma part il importe de laisser les conséquences naturelles agir)
- avec franchise et en lui disant "pour ma part j'ai ressenti qu'elle ne serait peut être pas retenue"
- (réponse b)
- 9) Aucune question n'est dérangeante, j'ai répondu de façon spontanée sans réflexion
-

- 1) responsable de service, 41 ans
2) non
3) oui
4) démarches administratives, tourisme, émissions TV, discours officiel, et toute situation de la vie, aussi banale puisse t-elle paraître qui permette à malentendant et entendant d'être en relation : célébrations, discussion entre 2 pers sur ce qu'ils ont fait la veille, vie associative, vie de travail.
5) permettre à 2 personnes de communiquer, permettre la rencontre (être présent et discret)
6) Oui il se différencie. En langues vocales le moyen utilisé reste entre les parties en présence le même outil : la voix. En langue des signes, l'interprète doit intégrer que "l'étrangeté" des gestes pour l'une des parties qui doit se laisser déplacer dans le mode de communication
7) qu'il sache m'emmener dans son "étrangeté" : acceptation du décalage jusqu'à que l'on arrive à se rejoindre. Patience donc et explication
8)
- Je donne le faux nom.
- Je ne dis rien tant que le professeur ne manifeste pas l'envie de connaître ce qui se dit

- La réalité

- réponse c

9) question 4 : cette question me semblait trop large. Spontanément, il en a va, à mes yeux, de l'interprète pour malentendants comme du chien pour un aveugle. C'est absolument nécessaire pour toute chose quotidienne. Du coup, je ne voyais pas trop l'intérêt de tout énumérer...

1) cadre supérieur de santé - 38 ans

2) oui

3) non mais j'ai déjà rencontré des personnes qui parlaient en langage des signes et qui émettaient des sons à peu près audibles

4) mise en relation d'une personne entendante avec une personne sourde

5) transmettre de manière objective les informations entre les deux personnes

6) non, dans la mesure où elle doit transmettre objectivement et non interpréter les propos des interlocuteurs

7) performant dans le langage des signes, attentif, calme, bonne connaissance du domaine professionnel dans lequel il doit intervenir

8)

- je donne le faux nom, et j'essaie de convaincre la personne sourde de donner la bonne identité

- je demande au professeur d'arrêter son cours quelques instants, je discute avec l'élève sourd pour savoir ce qu'il se passe et j'entreprends une médiation entre l'élève sourd et le professeur

- je relate les faits question par question (forme et fond) avec les moments où elle s'est sentie à l'aise et où elle a éprouvé peut être des difficultés et j'indique qu'elle recevra une réponse par l'entreprise

- réponse b

9) Certaines questions qui renvoient à la responsabilité et au secret professionnel, quelles sont les limites de nos interventions. j'ai répondu spontanément

1) Commercial/ 47 ans

2) NON

3) NON

4) dans des centres spécialisés, à la télé, dans l'administration,

5) de lui faire comprendre précisément ce que lui dit l'entendant

6) OUI Sa responsabilité est selon moi plus importante, la vocation tient une part plus importante, L'investissement physique + important (fatigue plus rapide), Le contact avec les sourds plus enrichissant

7) Je pense qu'il a naturellement des qualités d'écoute, de concentration, d'empathie, d'humanité, de bienveillance et d'humilité. Ce sont ces qualités que j'attendrais mais je serais de toutes façons impressionné

8)

- Je regarde l'interlocuteur, je lève la main et l'index et fais l'essuie glace avec la main

- Je me tourne vers le professeur et lui traduis oralement et rapidement le malaise du malentendant ensuite je me tourne vers le malentendant et lance chaque main à plat vers l'extérieur pour traduire avec autorité un stop (ça suffit maintenant)

- Je lui donnerais les raisons exactes du refus sans rien cacher

- réponse C

9)

1) 58 3/4, directeur d'une association

2) Non

3) Oui

4) Réunion, Conférence, Télé

5) Permettre de participer, permettre d'entendre, permettre de s'exprimer

6) Non, si on a besoin d'un interprète c'est comme une autre langue qu'on ne comprend pas et l'avantage c'est qu'il n'y a pas de bruit de fonds quand il n'y a pas de cabine.

7) C'est plutôt aux non entendants à répondre. Mais je suppose une bonne maîtrise de la langue comme tout autre interprète, ni plus ni moins. Et une bonne voix quand il traduit vers les entendants. Et si en plus il ou elle est pas mal looké(e).

8)

- Si je suis là en tant qu'interprète, je traduis. Point barre. Je ne suis pas son copain ou son témoin. Il faut que les termes soient définis ainsi au départ. Je ne suis pas responsable de tous les mensonges, c'est de toute façon identique pour un interprète Afghan.
 - là, on ne me demande pas de traduire, je peux juste éviter de rigoler dans ma barbe.
 - la même chose que si c'était la mère d'une autre femme entendante, c'est à dire plutôt la vérité.
 - Celle-ci (a), pas besoin d'encombrer avec les 2 autres questions
- 9) Réponse spontanée avec un tout petit temps de réflexion tout de même.
-

- 1) mère de famille 54
 - 2) rarement
 - 3) pas directement
 - 4) dans la vie courante, le domaine médical, le tourisme, l'administratif, l'économie
 - 5) les faire communiquer, éviter les frustrations de part et d'autre
 - 6) oui et non car il est d'abord interprète
 - 7) celles d'un interprète à savoir la rapidité, l'objectivité, l'adaptabilité
 - 8)
 - je demande à la personne en langue des signes pourquoi elle fait cela
 - je ne traduis pas
 - la vérité
 - je réponds a)
- 9) il y a effectivement des questions qui demandent une éthique personnelle et donc réflexion
-

- 1) acheteur, 56 ans
 - 2) non
 - 3) non
 - 4) visites culturelles, télévision, animation, débats, entreprises, la liste pourrait être longue, il ne doit pas y avoir beaucoup de restriction.
 - 5) Définir la personnalité du non entendant par un langage vrai reflétant l'individu, Respecter scrupuleusement le sens du discours, Considérer le mal entendant au même titre qu'un autre
 - 6) Il est plus proche et doit ressembler à celui qu'il représente
 - 7) Entendant ou non sont les mêmes, il ne doit donc y avoir aucune différence, les conversations doivent être fluides, les différences d'opinions doivent être exprimées et il ne doit pas y avoir de protecteurs. L'handicap existe mais ne doit pas être pris en compte. Le non entendant vit comme un autre.
 - 8)
 - Je traduis texto ce qu'elle me missionne de dire et j'en discute ensuite en tête à tête
 - Je traduis au professeur les propos du mal entendant à l'écart des autres élèves. Le mal entendant n'a pas à être plus protégé qu'un autre et a droit à s'exprimer comme un autre. Je le débrieffe après le cours au même titre qu'un autre camarade l'aurait fait.
 - la vérité mais j'essaierai de rencontrer de nouveau l'entreprise pour influencer le choix du patron pour laisser une chance au mal entendant
 - a) cette réponse convient, inutile d'insister auprès du reste de la salle.
- 9) La dernière question n'est pas claire, je ne vois comment répondre autrement. J'ai pris plaisir à réfléchir à ces questions d'interprétariat, le sujet des langues m'intéresse et je serais ravie de discuter des difficultés particulières du métier
-

- 1) mère de famille, 44 ans
- 2) complètement sourde, non, mais malentendante, oui
- 3) non, en dehors des émissions que l'on peut voir sous-titrées en langage des signes
- 4) dans tous les domaines de la vie, j'imagine
- 5) bien se représenter ce que la personne sourde exprime pour le rendre en langue vocale cela suppose de bien se mettre à la place de l'un et de l'autre pour que le message soit le mieux respecté possible

6) la différence majeure je pense est que le langage des signes est un peu comme un langage écrit avec des idéogrammes, c'est une succession d'images visuelles et j'imagine qu'au niveau du cerveau la réception est différente que pour un langage oral .

L'interprète en langue des signes a donc une langue de départ et une langue d'arrivée de types différents, et j'imagine que l'interprétation est d'autant plus difficile, il y a plus de paramètres.

7) en plus de celles qu'on attend d'un interprète de langues vocales, qu'il m'aide à comprendre le monde dans lequel vit la personne sourde.

J'attends d'un interprète de langues vocales qu'en plus des langues de départ et d'arrivée, il connaisse suffisamment bien le contexte culturel et le sujet traité pour transmettre le message à traduire, quitte à l'accompagner de commentaires pour comprendre la volonté de l'interlocuteur .

8)

- je ne connais pas du tout les obligations de secret professionnel auxquelles sont assujettis les interprètes, mais à mon avis, l'interprète ne doit rien dire .

- je traduis mais sans doute de façon un peu adoucie ...

- que je ne sais pas, qu'il faut attendre la réponse de l'entreprise. Cette question ne relève pas de l'interprétariat.

- réponse b

9) non, la réponse me venait de façon assez spontanée, mais j'ai pris le temps d'approfondir ma réflexion pour répondre.

1) 42 ans

2) Non

3) Non

4) Informations ou émissions télévisées, accompagnement de personnes sourdes ou malentendantes.

5) C'est un rôle neutre à mon avis, comme tout interprète entre 2 langages (traduction dans les 2 sens). On devrait plutôt dire "traducteur", car il ne devrait pas y avoir d'interprétation...

6) Oui, dans la mesure où il travaille avec des personnes handicapées. Il doit donc prêter assistance à ces personnes qui sont (malheureusement) à l'écart de notre société. Il y a donc une dimension sociale à ce métier.

7) La neutralité dans la traduction proprement dite. Savoir mettre à l'aise les personnes qui communiquent, car on est souvent maladroit face aux personnes handicapées.

8)

- Je fournis le faux nom, c'est de la responsabilité de la personne sourde.

- Je signale au professeur le comportement de l'élève; dans ce cas il me semble que le traducteur doit aussi avoir un rôle éducatif et faire preuve d'autorité avec l'élève en direct, sans faire obligatoirement passer tous les échanges par le professeur. Il faut bien sûr que les rôles ait été définis au préalable.

- Il est sans doute plus sage de s'en tenir au strict contenu, sans fournir d'avis personnel (sinon on risque d'être accusé d'avoir influencé l'entretien).

- Réponse c)

9) À part les 3 premières, toutes les questions m'ont demandé un temps de réflexion. Certaines posent même un cas de conscience et mériteraient de s'y attarder plus longuement (les questions 8 notamment). J'imagine que la formation "Interprète langue des signes" intègre une réflexion sur ces sujets et fournit les bases d'une déontologie à respecter....?

Merci de m'avoir fait réfléchir sur un sujet intéressant!

1) Fonctionnaire Ministère de la culture 49ans

2) Oui

3) Oui

4) Hôpitaux, Guide conférencier, Ecoles, Tribunaux, Administration, service public.

5) Transmettre l'information sans la déformer, Médiateur.

6) Vous dites langues vocales, je pense plutôt orales, l'aspect gestuel, iconographique, la créativité dans le geste.

7) Celles de tout le monde respect, tolérance, empathie, conscience professionnelle.

8)

- Rien Déontologie

- Rien

- Confidentialité, secret professionnel
 - Erreur un interprète en LSF ne traduit pas sur toute une journée, dans votre rôle d'interprète vous devez retransmettre la question aux référents. Comme tout interprète.
 - 9) Je n'ai aucun problème face à ses questions, mais vous avez quelles questions à reformuler je pense.
-

- 1) Etudiante, 22 ans
 - 2) Oui
 - 3) Non
 - 4) Scolaire
 - 5) Faire comprendre à l'autre ce que dit la personne sourde et inversement, il peut être amené à traduire à un sourd ce qu'une personne dit.
 - 6) Non, si ce n'est le code qui est différent
 - 7) Qu'il soit fidèle aux paroles du sourd, à ce qu'il veut exprimer
 - 8)
 - j'avertis le sourd que je connais son vrai nom et que je pourrais être amené à divulguer sa véritable identité si il ne le dit pas.
 - je précise au professeur qu'il l'insulte, sans pour autant préciser les insultes
 - qu'on verra bien
 - b
 - 9) Parfois certaines questions amènent des problèmes éthiques qu'il faudrait développer
-

- 1) enseignante retraitée
 - 2) oui
 - 3) non
 - 4) domaines de la psychologie, de la connaissance de la langue du pays dans lequel on se trouve (vocabulaire, syntaxe) à visée orale
 - 5) réussir une communication, en l'occurrence un dialogue entre un sourd et un entendant, grâce au dialogue triangulaire par le rôle joué par l'interprète en langue des signes
 - 6) oui, parce que la voix n'intervient pas, seuls les signes comptent (y compris mimiques d'expression, les expressions des sentiments reflétés par le regard et le visage tout entier)
 - 7) beaucoup de finesse, de sensibilité, de ressenti et savoir exprimer sans les mots des émotions, même des idées
 - 8)
 - dans tous les cas, je donne le vrai nom car pour avoir un sens et aboutir, un entretien doit être dépourvu de toute erreur de communication
 - je ne régis pas, préférant ensuite avoir un entretien avec l'élève sourd Si la classe surprend l'élève, je favorise le calme pour ne pas envenimer la situation Je me réserve un entretien ensuite avec l'élève seul puis avec la classe seule puis avec l'élève et la classe pour favoriser la paix, l'entente, le pardon, la communication de qualité
 - Je lui dis sincèrement ce que j'ai compris, objectivement, en essayant de ne pas me tromper
 - a) en langue des signes pour le sourd et en français pour les autres
 - 9) question 8 (celle avec la police)
-

- 1) ingénieure de formation ,57 ans
- 2) des personnes mal entendant qui lisaient sur les lèvres
- 3) non pas directement (témoin plusieurs fois, la dernière en clinique)
- 4) entretien professionnel, conférence, télévision, médical
- 5) traducteur en langue des signes pour la personne qui est sourde, traducteur en langue vocale pour la personne qui entend, son rôle est de permettre aux 2 interlocuteurs de se comprendre, de s'expliquer, se défendre dans un langage le plus fidèle possible
- 6) non, je pense qu'ils appartiennent tous les 2 à la même catégorie professionnelle (je n'ai pas vérifié les codes ROME) l'un utilise la voix l'autre les gestes ; tous les ont le même code de déontologie (neutralité, fidélité aux propos et secret professionnel)
- 7) capable de mettre en confiance les 2 interlocuteurs, rapide et ayant de l'humour !!!
- 8)
 - je dis le nom qu'elle me donne

- en tant qu'adulte interprète d'un élève, j'échange avec le jeune pour comprendre et lui faire expliquer sa réaction avant d'interpeller l'enseignant
 - je réponds à la mère que je n'ai rien à lui dire et qu'elle sera informée par sa fille qui est adulte !!!
 - c)
 - 9) non , j'y ai même pris plaisir
-

- 1) institutrice/37ans
 - 2) non
 - 3) non
 - 4) Justice, médecine, information (télé), Education,....
 - 5) Permettre la communication entre ces 2 intervenants.
 - 6) Non, mais je pense que le travail est plus difficile pour un interprète en langues des signes.
 - 7) Qu'il puisse "traduire" au mieux mes idées sans les interpréter à sa façon.
 - 8)
 - Mon travail est de traduire ce que la personne sourde dit mais je pense qu'en dehors de la traduction, je peux informer la police que cette personne ment.
 - le devoir est de traduire ce que dit l'élève. Le professeur est conscient que ces paroles ne viennent pas de moi.
 - Ce n'est pas à moi d'interpréter ce qui s'est passé pendant l'entretien.
 - b)
 - 9) la question n° 6 m'a demandé un moment de réflexion. Aux autres, j'y ai répondu spontanément.
-

- 1) Etudiant, 18
 - 2) Non
 - 3) Non
 - 4) Audiovisuel, conférence, médical, tous les métiers de la communication.
 - 5) Intermédiaire
 - 6) Non, c'est à peu près le même métier car la langue de signes est une langue à part entière.
 - 7) Proche des gens, qu'il transcrive bien et que la conversation ne soit pas altérée
 - 8)
 - il le dénonce (sens civique)
 - il traduit (égal aux autres)
 - "Peut-être qu'il l'aura ou pas" (ce n'est pas son rôle)
 - c)
 - 9) temps de réflexion question 7
-

- 1) étudiante, 18 ans
 - 2) non
 - 3) non
 - 4) médecine (hospitalier), journalisme, autres spécialités pour personnes sourdes
 - 5) traduction de l'entretien, faire comprendre le message, faire passer le message
 - 6) oui, car une personne sourde ne pourrait entendre et comprendre un interprète en langue des signes (le gestuel me semble plus difficile et différent du langage vocal)
 - 7) précision (précis dans son gestuel pour traduire)
 - 8)
 - j'essaie de demander à la personne sourde de donner son vrai nom avant de traduire pour elle.
 - J'interviens en disputant l'élève et lui demande une explication à sa réaction et l'oblige à s'excuser
 - Je lui explique que son fils n'a pas vraiment réussi l'entretien
 - b)
 - 9) pas trop évidentes, certaines questions m'ont demandé quelques temps de réflexion.
-

- 1) étudiant, 23 ans
- 2) non
- 3) non

- 4) dans l'administration, à la TV (journal, questions au gouvernement)
 - 5) traduction "mot-à-mot", retranscrire l'intonation orale en mouvements, signes
 - 6) oui, car l'information donnée par la voix (intonation, etc...) doit être retranscrite en + du simple "mot-à-mot": traduction + atmosphère
 - 7) qualité: sens du contexte, sens psychologique (!). J'attendrais objectivité + capacité à retranscrire l'atmosphère+ discrétion.
 - 8)
 - Je traduis ce qu'elle dit tout en tentant de la convaincre de donner sa vraie identité
 - pas de traduction "mot-à-mot", tenter une médiation entre professeur et élève
 - je lui réponds en donnant les grandes lignes de l'entretien sans clairement exposer mon "ressenti" de l'entretien.
 - c)
 - 9) oui, besoin d'un temps de réflexion
-

- 1) étudiante, 23 ans
 - 2) non
 - 3) oui
 - 4) à peu près tous
 - 5) permettre la communication, faire tomber les barrières qui pourraient exister
 - 6) non, il s'agit toujours d'un accès à la communication entre plusieurs personnes
 - 7) qualité: patience. Qu'il enseigne quelques rudiments pour qu'on puisse aussi communiquer avec les personnes sourdes.
 - 8)
 - cela dépend du délit, crime pour lequel elle a été arrêtée
 - à la fin du cours, je lui explique que ça ne se fait pas et lui demande de ne pas recommencer.
 - Que je n'ai aucune info
 - c)
 - 9) J'ai souvent eu besoin d'un temps de réflexion, surtout que les questions/situations envisagées sont nouvelles pour moi.
-

- 1) Je suis religieuse, 59 ans
 - 2) Oui, parfois, mais assez rarement
 - 3) Oui, lors de l'un ou l'autre rassemblement
 - 4) Je ne comprends pas très bien la question; dans tous les domaines où les personnes sourdes ont besoin d'interprètes....
 - 5) Exprimer ce que la personne désire communiquer à la personne sourde: soit lui transcrire mot à mot si la langue des signes le permet -ce que je sais pas; soit lui communiquer le plus en vérité possible ce qui a été dit, sans rien ajouter...
 - 6) Il me semble que l'interprète en langue des signes ne doit pas pouvoir 'retranscrire' mot à mot ce qui est dit; il y donc une part d'interprétation plus grande qui est un risque et invite à la confiance
 - 7) J'aimerais qu'il soit fiable, fidèle à ce qu'on lui dit, agréable, avenant, avec des qualités pour entrer en relation et communiquer.
 - 8) Imaginez que vous êtes interprète en langue des signes. Que faites-vous dans les situations suivantes?
 - Je suis bien ennuyée et je ne sais pas ce que je ferai. Je serai très mal à l'aise. Je m'adresserai d'abord à la personne sourde pour lui reposer la question et voir si elle peut parler vrai.
 - Je 'traduis' au professeur la colère de la personne sourde, je pense que je dirai mot à mot ce que la personne sourde exprime, mais en prévenant avant le prof de ce qu'il va entendre....!
 - Je lui dirai que l'entretien s'est bien passé - si c'est le cas! mais que je ne suis pas sûre que sa fille sera prise.
 - c) je choisis cette réponse
 - 10) Oui, j'ai un peu réfléchi et je ne me sens pas tout à fait cohérente dans mes réponses. ce doit être très difficile de vivre ce métier. Il doit falloir instaurer de grandes connivences avec la personne que l'on traduit.
-

- 1)ingénieur, 59 ans
 - 2)non
 - 3) non
 - 4)conférences, formations
 - 5)interface
 - 6) pas d'émotion ?
 - 7)rapidité, traduction fidèle
 - 8)
 - je donne le faux
 - je traduis, en résumant...et expliquant la cause du conflit
 - ma réponse c)
 - 9) ENTIEREMENT SPONTANEMENT
-

- 1) responsable ressources humaines, 44 ans
 - 2) non pas spécifiquement
 - 3) non
 - 4) "interface" sourds et entendants, sourds muets entendants... dans le milieu professionnel, personnel, artistique et culturel,...
 - 5)" traduire", permettre la communication, faciliter la relation
 - 6) Oui... c'est à la parole qu'il se substitue
 - 7) patience, concision, "neutralité" dans l'interprétation
 - 8)
 - je dis en langage des signes à la personne sourde que je ne peux donner une fausse information. Le cas échéant, j'arrête la traduction.
 - je dis en langage des signes à l'élève sourd qu'il n'a pas à profiter de sa situation pour se comporter ainsi
 - je lui fais part de mon ressenti en transparence
 - réponse c)
 - 9) Le plus spontanément possible et rapidement.
-

- 1) Etudiante j'ai 18ans
 - 2) non
 - 3) non
 - 4) Dans le domaine scientifique, politique, dans la vie de tous les jours pour par exemple pour les courses etc...
 - 5) l'interprète traduit ce que dit le sourd à l'entendant, et l'entendant pour le sourd.
 - 6) Non, car il ne faut pas considérer un sourd comme un handicapé, il n'entend pas ce que l'on dit tout comme nous ne comprenons pas ce que un étranger dit.
 - 7) Qu'il m'explique en quoi consiste son métier pourquoi il est là. Qu'il m'aide à s'adapter à sa présence car cela peut être un peu perturbant au début.
 - 8)
 - Je pense que je dirai la vérité à la police car après je peux avoir des problèmes et en plus j'évite les problèmes à la personne sourde
 - Je demande à l'élève pourquoi il fait cela et si il persiste et bien j'en parle au professeur pour que nous réglions le problème à trois
 - J'essaye de lui dire assez délicatement que il y a autant de chance qu'elle soit prise et autant qu'elle ne le soit pas mais tout en laissant un espoir quand même au cas où je me serai trompée
 - Réponse B
 - 9) Certaines comme celle avec la police sont assez dur à répondre j'ai eu besoin de réflexion et je ne savais pas du tout quoi répondre à la question 7
-

- 1)enseignante
- 2)oui
- 3)non
- 4)dans le milieu scolaire, dans le domaine ludique
- 5)la communication et la compréhension, la relation humaine
- 6)la différence se situe au niveau de la relation humaine. Il faut qu'il intègre le message du sourd pour le transmettre de la façon la plus proche de ce que la personne veut exprimer
- 7)de la patience, savoir transmettre en langue des signes la signification exacte du message - de la disponibilité – être attentif à l'autre

8)

- je demande à la personne pourquoi elle ment avant de répondre à la police. Tout dépend de la gravité de l'entretien. Je ne peux pas prendre partie
- je demande à l'élève de s'excuser
- qu'il faut attendre la réponse
- c)

9) oui, la 8. Je pense que l'interprète doit rester neutre et ne peut s'immiscer. C'est une question d'éthique.

1)étudiant, 21 ans

2)non

3)non

4)émissions télévisées diverses, n'importe quel domaine de communication, il faudrait pouvoir faire appel à un interprète

5)comprendre le message de l'entendant (suppose que l'interprète connaisse le domaine et le thème de la discussion), reformuler à l'aide du langage des signes sans risque de mauvaise interprétation.

6)Oui, car j e pense que l'expression en langage des signes est plus limitée que les langues vocales, de ce fait, il peut être difficile d'interpréter des sentiments (pas d'intonation) ex:ironie

7)Qu'il puisse être initié à ma spécialité pour pouvoir discuter technique avec un sourd sans devoir expliquer à l'interprète ce qu'on veut dire.

8)- cela dépend des circonstances mais il faudrait dénoncer

- si le professeur n'a rien à se reprocher vis-à-vis de l'élève, je lui fait part (élève) et si il y a lieu par la suite, au prof.

- Si c'est juste ce que je sens et non ce que je suis sûr, je n'en fait pas part à la mère et je la rassure

- A)

9) j'ai eu besoin de réflexion pour la partie 8 car les questions sont floues et dépendent de leur contexte.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages:

Cuxac C., 2000, *La langue des signes française : les voies de l'iconicité*, Faits de langue 15, Ophrys.

Dubocage A.-C., 2005, *l'utilisation des pronoms personnels dans l'interprétation*, mémoire Interprétariat Langue des Signes Française/Français, Université Lille 3

Gile D., 1995, *Regards sur la recherche en interprétation de conférence*, Presses Universitaires de Lille.

Guicherd I., 2002, *Les difficultés de la profession*, mémoire Interprétariat Français/ Langue des Signes Française, Université Paris VIII

Gutman C., 2005, " L'interprète en situation psychiatrique / psychothérapeutique", in *Le journal de l'A.F.I.L.S.* n°56, pp 25-30.

Quipourt C., 1999, « Quelques situations d'interprétations », in *Surdités* 1, pp. 101-115

Seleskovitch, D., 1968, *L'interprète dans les conférences internationales*, Paris, Lettres Modernes Minard.

Seleskovitch D. & Lederer M., 2001, *Interpréter pour traduire*, Paris, Didier Érudition

Sites Internet:

Association Française des Interprètes en Langue des Signes (AFILS)
<http://www.afils.fr/association/ethique.htm>

Bélangier D.-C., 2000, *Converser en 2 temps 3 mouvements: Pour comprendre la communication en présence d'un interprète LSQ/Français*, mémoire de maîtrise en Communication, Université du Québec.
<http://www.cvm.qc.ca/dcb/recherche-surdite/belangermemoire.pdf>

Hale S., 2001, "Excuse me, the interpreter wants to speak" - *Interpreter interruptions in the courtroom: why do interpreters interrupt and what are the consequences?*
<http://www.criticallink.org/journals/5.pdf>

Klimkiewicz A., 2000, "Le modèle d'analyse textuelle dialogique: la traduction poétique au-delà du contenu et de la forme", in *META XLV 2*
www.erudit.org/revue/meta/2000/v45/n2/index.html

Paris G., 2005, *Le rôle de l'interprète en milieu scolaire*.
http://www.cnfeif.fr/Ressource/Etudes_Recherches/PER_interprete_LSF.pdf